



Rapport d'activité
2019

Rapport d'activité 2019

Coordination et rédaction

Caroline Rebhi, Elisabeth Devauchelle, Patricia N'depo,
avec l'aide de Sandra Franfrenet, journaliste

Ont participé à la rédaction

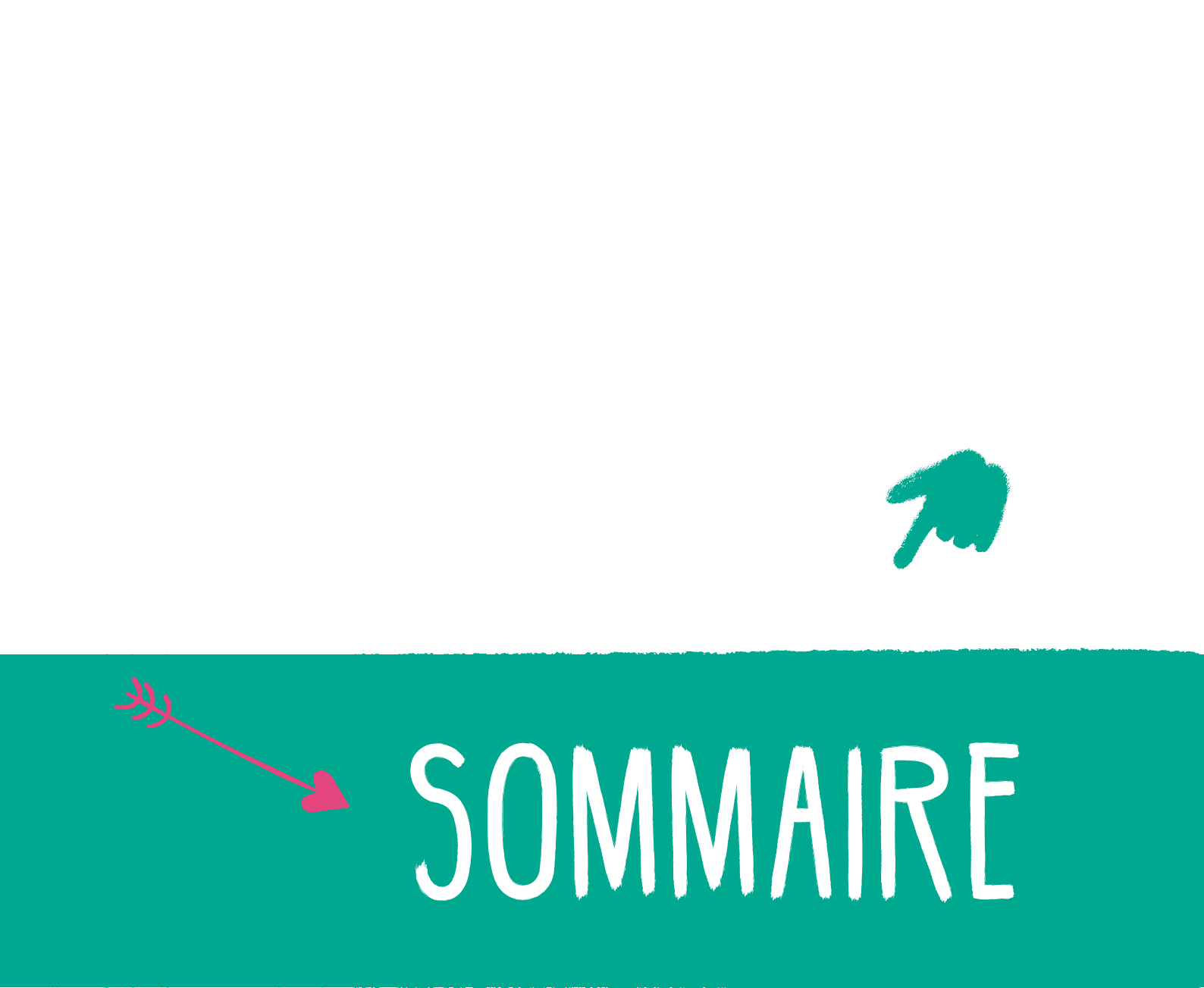
Alice Ackermann, Blandine Charbonneau, Catherine
Kąpusta-Palmer, Cécile Malfray, Charlotte Billaud, Chrystel
Grosso, Frédérique Danthez, Lydie Porée, Margaux Herbin,
Miléna Rafaillac, Oumou Dembélé, Robert Simon, Sharlen
Sezestre, Sixtine Voillery

Conception et réalisation graphique:

ecedi, agence web de communication digitale responsable

Impression:

Estimprim



SOMMAIRE

06

ÉDITO

10

UNE ASSOCIATION MILITANTE

Chiffres clés
Le Congrès
Recueil de données du Planning Familial (RDPF)
Numéro Vert National (NVN)
Un outil militant de service public
Un outil de signalement
Un levier pour les associations départementales et fédérations régionales
Un financement hétérogène
Perspectives pour 2020
NVN et RDPF

20

AGIR AVEC LES PERSONNES

Genre et Santé Sexuelle (GSS)
Handicap et Alors ?
Projet "Jeunes"
Le Planning Familial dans les Outre-Mer
ProDAS
Femmes migrantes
Missions à l'international

30

AGIR AVEC LES PROFESSIONNEL·LE·S

Les formations

35

AGIR DANS LES CENTRES DU PLANNING FAMILIAL

Formes des centres du Planning familial
Personnes qui font vivre les centres
Activités des centres
Publics

40

AGIR DANS L'ESPACE PUBLIC

Plaidoyer national
PMA pour toutes
Grenelle contre les violences faites aux femmes
Campagne nationale pour le droit à l'avortement
Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC)
Plaidoyer et présence à l'international
Droits à la santé sexuelle et reproductive (DSSR)
Women 7
International Planned Parenthood Federation (IPPF)
Plateforme ELSA (ensemble luttons contre le sida en Afrique)
Luttes féministes d'Amérique Latine

50

LE PLANNING ET LA COMMUNICATION

Site Internet
Réseaux sociaux
Le Planning dans les médias

56

LE CENTRE DE DOCUMENTATION CONFÉDÉRAL

Principales actions
Production et diffusion de ressources pédagogiques et militantes

60

PERSPECTIVES ET CONCLUSION

LE PLANNING FAMILIAL, UN MOUVEMENT MOBILISÉ POUR LA JUSTICE SOCIALE



Gilets Jaunes, secteur hospitalier, lutte contre la réforme des retraites...

En France, l'année 2019 a été marquée par de forts mouvements sociaux militants pour davantage de justice sociale, de démocratie, d'égalité, et d'accès aux droits pour tout-e-s.

En tant qu'association recueillant la parole des personnes, écoutant leurs besoins, les impliquant dans son plaidoyer et son fonctionnement, le Planning Familial se revendique comme un mouvement politique qui se mobilise pour la défense des droits et pour une réelle justice sociale.

Le Planning Familial se mobilise quotidiennement pour la défense des droits humains faisant la promotion d'une égalité entre tout-e-s. En 2019, grâce à ses militant-e-s, le mouvement s'est impliqué pour défendre les droits sexuels comme droits fondamentaux. A travers sa campagne *“Avorter est un droit fondamental”*, Le Planning familial a réaffirmé l'importance de défendre le droit de maîtriser librement sa fertilité et son corps.

“Un enfant si je veux quand je veux” s'applique pour tout le monde : c'est pourquoi le Planning familial s'est mobilisé autour de la loi *“PMA pour toutes”*. En fédérant un collectif d'associations, le mouvement a participé à de nombreuses auditions et dialogues avec les parlementaires pour élaborer et défendre un certain nombre d'amendements favorables à l'accès à la PMA pour toutes les familles dans leur diversité.

Le refus de reconnaître ce droit pour les personnes trans puis le recul du Sénat, nous rappelle que nous lutterons tant qu'il le faudra pour une égalité de droits pour tout-e-s !

Le Planning a au coeur de son combat, la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences.

En 2019, le Grenelle contre les violences faites aux femmes a donné l'occasion de dénoncer ce type de violences et de co-construire avec des partenaires des réponses adaptées, particulièrement dans le champ du Handicap. Nous y avons dénoncé, entre autres, **le manque de moyens financiers** aux associations féministes et **le manque d'éducation à la sexualité** comme outils de prévention et de dépistage des violences sexistes et sexuelles.

En effet, la loi Aubry de juillet 2001 instaurant trois séances d'éducation à la sexualité par an sur toute la scolarité n'est toujours pas appliquée.

Les Jeunes Militant-e-s du Planning Familial en tant que personnes concernées ont rappelé l'importance de l'éducation à la sexualité comme levier d'action pour l'égalité entre tout-e-s et mené la campagne **#MonEducSex**.

Les Jeunes Militant-e-s ont demandé l'application de la loi de 2001 sur tout le territoire français ainsi que la formation des professeur-e-s.

La défense des droits sexuels et du féminisme se déroule aussi à l'échelle européenne et internationale. En tant que membre de l'International Planned Parenthood Federation European Network, le Planning Familial s'est **mobilisé** pour sensibiliser les **candidat-e-s aux élections européennes** sur l'importance de **promouvoir les droits et la santé sexuels et reproductifs ainsi que l'égalité entre tout-e-s**. Dans ce contexte de montée du populisme et d'émergence de gouvernement conservateurs et anti-choix, l'Union Européenne doit plus que jamais préserver les droits sexuels comme des droits humains fondamentaux.

En 2019, la France a présidé le G7. En parallèle, une coalition d'associations et d'ONG féministes s'est constituée pour s'assurer que les thématiques du genre et des droits des femmes soient transversales à l'ensemble des décisions prises par le G7. Membre du comité de pilotage du Women 7, le Planning Familial a pu s'assurer de la prise en compte des droits sexuels et mobiliser le gouvernement français via leur diplomatie féministe.

Pour mener sa mission d'accès aux droits et à la santé sexuels de tout-e-s, le Planning Familial développe et anime des programmes de terrain : des **actions d'information, de prévention et de formation adaptées aux personnes**. Le Planning Familial, c'est **une posture et un savoir-faire : informations complètes, liberté de choix et accueil non jugeant** pour tout-e-s, sur 71 départements, en métropole et en Outre-Mer.

Pour mener à bien notre mission, nous sommes vigilant-e-s au maintien des financements publics pour, notamment, les associations, les établissements d'écoute et de conseils EVARS et les centres de planification CPEF. Les disparités territoriales sont telles que nous devons veiller au maillage territorial et à la nécessité que ces financements soient à la hauteur des besoins identifiés sur le terrain.

Le Planning Familial, c'est aussi **une vie associative riche** de rencontres, de projets et de formations internes. Notre temps fort de 2019 a été le Congrès qui s'est déroulé à Niort du 25 au 27 octobre 2019. Il a été l'occasion de se **donner un cap politique** pour les 3 ans à venir. Aux combats que le Planning Familial mène sans relâche depuis longtemps se sont ajoutées de nouvelles thématiques, en reflet des préoccupations actuelles.

Le Bureau Confédéral du Planning Familial est heureux de vous présenter le rapport d'activité de cette année 2019, riche en actions de terrains, et de plaidoyer national et international, rédigé grâce au travail de l'équipe confédérale, des coordinatrices de programmes nationaux ainsi que des militant-e-s salarié-e-s et bénévoles du Planning Familial.

UNE ASSOCIATION MILITANTE

Les membres du bureau national :

Co-présidentes

Caroline Rebhi et Sarah Durocher

Trésorière

Cécile Malfray

Secrétaire

Lydie Porée

Elisabeth Péricard-Devauchelle,

Alice Ackerman, Bénédicte Paoli

L'équipe confédérale :

Une directrice exécutive

Une directrice administrative et financière

Une responsable centre de documentation

Une documentaliste internationale

Une responsable de communication

Une chargée projet politique jeunesse

Deux chargées de programme femmes

migrantes et IST

Une chargée de plaidoyer international

Une chargée de mission Ingénierie de formation

Une chargée de mission Recueil de données

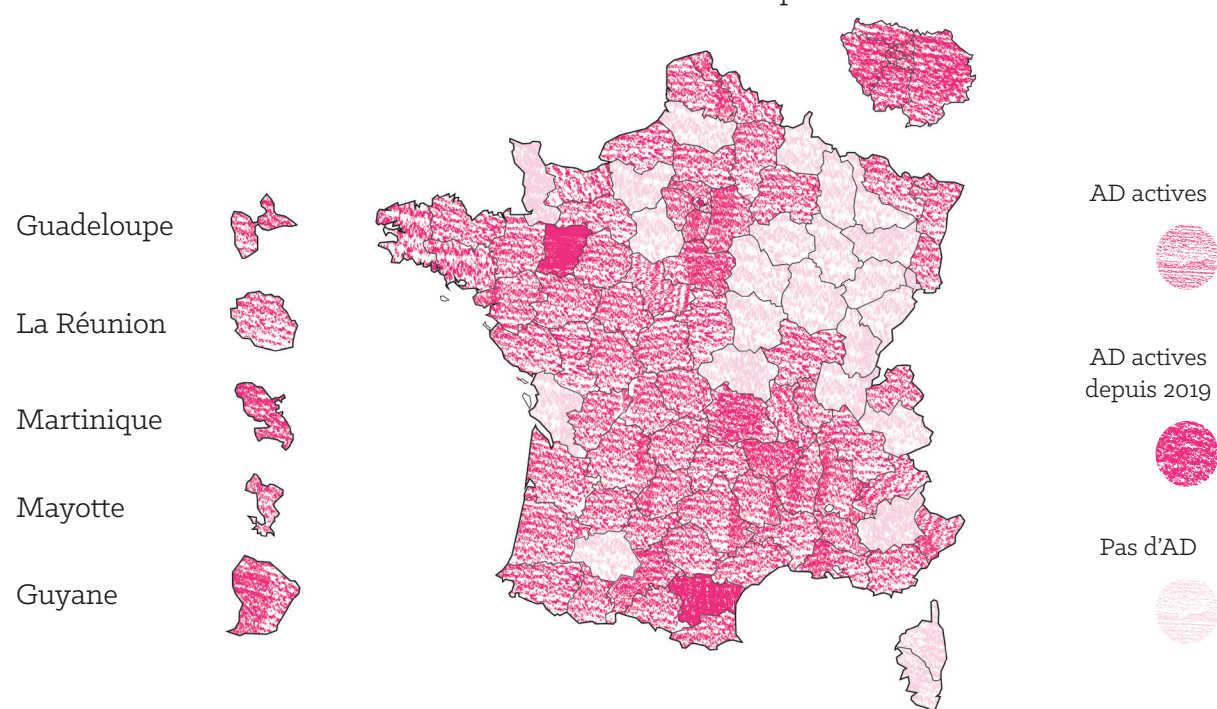
Une assistante administrative

Un secrétaire de direction

Un comptable

Les associations départementale en 2019

Implantation Île de France



Chiffres clés

Personnes accueillies,
informées dans les centres du Planning

➡ + DE 380 000

Appels traités
au Numéro Vert National 0800.08.11.11

➡ 26 779

Animations collectives

➡ + DE 160 000

Jeunes ayant bénéficié d'animation
d'éducation à la sexualité

➡ + 130 000

Professionnelle-s formé-es

➡ 8350

Groupes de parole

➡ 26 373

Visites sur notre nouveau site internet

➡ + 200 000

Followers sur les réseaux sociaux

➡ + 8 827

➡ Le Congrès

Le 30^{ème} Congrès du Planning Familial « #OnEstLePlanning - Un mouvement pour l'émancipation et la transformation sociale - Féministe, participatif et inclusif! » s'est réuni à Niort, en Nouvelle Aquitaine, du 25 au 27 octobre 2019. L'association départementale des Deux-Sèvres a porté l'organisation de ce congrès avec le concours de la Confédération et la Fédération régionale Nouvelle-Aquitaine. Cet événement a rassemblé près de 200 personnes : les délégué-e-s des associations départementales et régionales de France métropolitaine et d'outre-mer mandaté-e-s pour défendre leurs orientations, les membres de droit, les invité-e-s statutaires (administrateur-ric-e-s confédéraux-ales), les observateur-ric-e-s et les invité-e-s extérieur-e-s.

Pendant plusieurs jours, les délégué-e-s ont adopté les grandes orientations politiques guidant l'action du Planning Familial pour les trois ans à venir. Celles-ci visent à :

- Renforcer notre mouvement (professionnaliser la médiation des conflits, développer une gouvernance en accord avec nos valeurs, mettre en place un système d'auto-évaluation, consolider les instances nationales,...),

- Garantir l'accès aux droits sexuels et reproductifs fondamentaux (faciliter l'accès à une contraception choisie, augmenter les délais légaux pour avorter en France,...)
- Développer notre plaidoyer au niveau national et international (lutter contre les discriminations et violences sexistes, sexuelles, liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre,...).

L'association accueillante était invitée à constituer une équipe d'observateur·rice·s pouvant assister aux travaux du Congrès, sans bénéficier toutefois du droit de vote. Ce fut l'occasion pour ses bénévoles et salarié·e·s de participer à un temps fort de la vie démocratique du Planning Familial, mais également de s'approprier les débats féministes en cours, de partager une expérience commune fédératrice et de renforcer les liens avec les autres militant·e·s du mouvement. En amont, l'équipe du Planning Familial des Deux-Sèvres s'était mobilisée en organisant des débats de fond préparatoires aux votes du Congrès, rédigeant des motions d'actualité et en réfléchissant à l'implication des jeunes bénévoles dans sa gouvernance (choix des délégué·e·s).

L'association départementale a également été fortement impliquée dans la gestion des aspects logistiques et financiers (repérage et réservation des salles, traiteurs, hébergements, rencontres de partenaires financiers et techniques, réalisation de dossiers de demandes de subvention, mise en place de temps festifs, organisation des déplacements sur place (bus, navettes...), constitution des dossiers participant·e·s, mobilisation des médias, organisation des temps de réception...).

S'inscrivant dans la continuité des travaux de l'université populaire de Rennes (juin 2018), le Planning Familial des Deux-Sèvres a mis en place une expérience innovante de co-construction des propositions d'orientations pour le congrès avec les publics concernés (personnes en situation de handicap). En effet, depuis plusieurs années, le Planning Familial des Deux-Sèvres est engagé dans le programme national « Handicap et Alors ?! » et mène un travail sur les représentations de la sexualité et des relations amoureuses (connaissance du corps, de la sexualité et des moyens de protection) auprès de personnes en situation de handicap mental, d'équipes de professionnel·le·s et de représentant·e·s des institutions. C'est pourquoi, l'équipe du Planning Familial 79 a choisi d'engager une démarche participative avec les personnes concernées pour co-construire des propositions d'actions en vue de faciliter la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Il s'agissait de répondre collectivement à la question : « Comment autonomiser les personnes en situation de handicap mental concernant leur vie affective et sexuelle ? ». Cette démarche participative permettait, dans un premier temps, de recueillir l'expression des attentes, des préoccupations et des besoins des personnes concernées par



le sujet, puis dans un second temps, d'élaborer collectivement des propositions d'actions adaptées.

Entre avril et juin 2019, un premier travail d'entretien individuel a été réalisé auprès de 37 personnes. Ces entretiens ont permis d'identifier plusieurs axes de travail relatifs à la rencontre, au consentement, à la parentalité, à la contraception, à la mobilisation de l'ensemble des personnes en situation de handicap et des professionnel·le·s aux actions du Planning Familial, au respect de l'intimité, au positionnement des institutions sur le sujet et à la sensibilisation des parents à la vie affective et sexuelle de leur enfant devenu adulte. L'équipe du Planning Familial a ensuite défini 4 questions à approfondir lors d'une journée de travail complémentaire en présence d'un petit collectif de personnes concernées :

- « Pour moi, en tant qu'adulte en situation de handicap, que peuvent m'apporter mes parents pour m'aider à être plus autonome ? »,
- « De quoi ont besoin mes parents pour être rassurés ? »,
- « Comment faire pour que tout·e·s mes accompagnant·e·s puissent mieux m'aider ? »,
- « Moi, en tant qu'adulte en situation de handicap, que puis-je faire pour être plus autonome ? »

À cette occasion, les personnes présentes ont pu proposer, prioriser et approfondir des pistes de travail. L'équipe du Planning Familial 79 s'est ensuite appuyée sur ce travail pour formaliser des propositions d'orientation pour le Congrès, en vue de renforcer les 4 axes du programme national.

Enfin, en s'associant à la soirée anniversaire des 10 ans de la création de « La part égale » (spectacle de Chloé Martin, comédienne et militante bénévole à l'association départementale des Deux-Sèvres depuis près de 14 ans), le Planning Familial a pu proposer un temps festif aux participant·e·s du Congrès ainsi qu'aux Niortais·e·s. Le Planning Familial des Deux-Sèvres avait en effet profité de la soirée pour faire connaître ses actions auprès d'un large public. La présence de stands permettait d'apporter de l'information et de vendre des ouvrages féministes. Plus de 730 personnes ont répondu présent ce soir-là.

Ce Congrès a permis de réaffirmer que le Planning Familial est un mouvement politique, féministe, d'éducation populaire. C'est également un mouvement de transformation sociale, pour une société juste, laïque, inclusive et égalitaire. Fin 2019, le travail de déclinaison opérationnelle de ces orientations en un plan stratégique pour les trois années à venir (2020/2022) a d'ores et déjà commencé. Sa première année de mise en œuvre sera 2020.



Recueil de données du Planning Familial (RDPF)

2019, l'année de la confirmation

Si 2017 a été l'année du démarrage et 2018 celle du rodage, 2019 a été placée sous le signe de la confirmation et de l'ancrage définitif du RDPF dans le réseau national. 80% des associations départementales utilisent quotidiennement cet outil de documentation et de valorisation de leurs activités militantes, bénévoles et salariées. Pour les autres, le début d'année 2020 est l'occasion de se familiariser avec le RDPF.

Le nombre de fiches-action commence à être considérable : il représente l'implication du Planning Familial dans le champ de la santé sexuelle auprès de plus de 250 000 personnes. Au-delà de son utilisation quotidienne et régulière (production de rapports d'activités locaux, régionaux et nationaux ; contribution aux demandes de subventions publiques), cette base de données constitue un véritable baromètre de la vie et de la santé sexuelle en France.

Ce baromètre continu permet non seulement de mieux connaître les publics touchés par les actions de terrain - et donc de donner une existence à la parole des personnes les plus

précaires notamment - mais aussi de renforcer les liens entre les associations membres du réseau, notamment lors des regroupements nationaux des référentes de programmes ou des temps de travail au niveau régional.

Les référentes de programme peuvent ainsi extraire des informations de la base de données nationale afin de valoriser les actions menées sur le territoire, de partager les bonnes pratiques et d'améliorer celles-ci. Les fédérations de régions peuvent également s'appuyer sur cet outil de recueil des activités pour mieux documenter leur action structurante et mieux la valoriser. Les associations membres présentes dans les DROM utilisent également l'outil RDPF, ce qui contribue également à renforcer les liens entre elles et avec le reste des AD métropolitaines.

Programme national, fédération régionale, AD des DROM, ... la diversité du réseau du Planning Familial est fidèlement documentée et valorisée grâce au RDPF

- 1 outil de recueil de données, le RDPF
- 4 types d'action à documenter : les entretiens individuels et les accueils médicaux, les actions collectives et animations, la vie associative du réseau et les relations extérieures et partenariales

La base de données du RDPF en 2019 représente un total de 61374 fiches-action :

- 50413 fiches d'accueils individuels
- 7648 fiches d'animations collectives
- 1983 fiches documentant la vie interne des AD



Le Numéro Vert National (NVN)

Depuis 2015, le dispositif numéro vert national « Sexualités, contraception, IVG » répond à l'amélioration du parcours de soin et d'accès aux droits en santé sexuelle.

En 2019, 26 779 fiches d'appel ont été enregistrées, soit près de 3000 de plus qu'en 2018.

Un outil militant de service public

Outil d'écoute, d'information, d'orientation des publics, il permet :

- l'accès rapide, sans jugement à l'information nécessaire aux prises de décision en matière de contraception, d'avortement, d'IST, de sexualités, de sortie de situations de violences,
- l'orientation de proximité par la connaissance fine du territoire,
- l'analyse des besoins (accès et offre en santé sexuelle).

Outil politique, il fonctionne avec l'implication des militant·e·s bénévoles et l'engagement du Planning Familial pour l'autonomie des personnes. Il sert par exemple, « à préparer » les femmes aux réactions hostiles, culpabilisantes, jugeantes, bloquantes, ... rencontrées dans la réalisation de l'IVG.



L'annuaire actualisé fluidifie la prise en charge en évitant les mauvaises orientations, les démarches inutiles. Les appelant·e·s sont orienté·e·s vers les acteurs de proximité pratiquant les soins demandés, avec coordonnées, adresses, indications pour y accéder, selon les situations d'urgence. Cette facilitation du parcours réduit les obstacles (praticiens ou structures ne pratiquant pas l'avortement, ne proposant pas la méthode souhaitée, refusant les mineures, les non assurées sociales, ...).

Le NVN est anonyme et joue un rôle d'expert en santé sexuelle. L'absence d'antériorité de la relation appelant·e/écoutant·e suscite des questions sans peur d'être jugé·e, ou que leur contenu – même cru ou maladroit – ne rejaille sur la relation, tout en garantissant des réponses ayant une assise juridique et médicale.

Des personnes appellent aussi en seconde instance, après consultation d'un·e soignant·e (médecin, gynécologue...), lorsqu'elles ne sont pas convaincues par les réponses apportées. Le NVN sert à vérifier, questionner la validité des avis donnés, voire à faire un pas de côté. Les informations et aides mises à jour sur le site NVN outillent les appelantes en atténuant l'ascendant conféré par la fonction de soignant·e, favorisant la possibilité d'un choix libre en connaissance de cause. Il rompt le caractère bilatéral et dissymétrique de la relation soignant·e/soigné·e. Sans concurrencer l'expertise médicale (dont l'existence est d'ailleurs rappelée lors des entretiens), les écoutantes possèdent une expertise leur permettant de compléter, voire contredire les indications de médecins consultés préalablement (conseils inappropriés, manque de connaissance, non-respect du libre choix).

Le Numéro Vert National permet enfin de contrer le numéro vert anti-IVG d'IVG.Net des opposant·e·s anti-choix encore bien référencé·e·s dans les moteurs de recherche.

Un outil de signalement

Les informations recueillies sur les fiches d'appel (thématiques, publics, lieux ressources, praticiens) alimentent la connaissance

des problématiques rencontrées par les publics, ou relatives à la santé sexuelle. Le NVN possède ainsi une fonction d’observatoire qui participe au plaidoyer politique du Planning Familial.

103 136 fiches d’appels ont été recensées du 28 septembre 2015 au 31 décembre 2019. Ce nombre important de données quantitatives et qualitatives et la comparaison de données d’une année sur l’autre grâce aux fichiers statistiques, servent à l’observation en santé sexuelle.

Les dysfonctionnements recensés sont utilisés au niveau national, régional et local pour remonter les difficultés exprimées par les appelant.e.s aux financeurs et aux autorités :

- Dysfonctionnements/non-respect de la loi dans la prise en charge des personnes,
- Accueil IVG culpabilisant et/ou jugeant,
- Désinformation par un.e professionnel.le ou un.e personne anti-IVG,
- Situation de violences conjugales/familiales,
- Situation de dépassement des délais légaux français d’IVG entraînant un avortement à l’étranger.

L’annuaire, outil de mesure de l’accessibilité des structures, de leur répartition sur le territoire français, d’appréciation des actes et soins réalisés sur un territoire et de l’application des

lois (délais IVG, échographie incluse dans le forfait IVG, etc.), a permis au Planning Familial de participer à l’enquête menée par Mediapart sur l’accès à l’IVG en France :

<https://www.mediapart.fr/studio/panoramique/ivg-france-acces-inegal-droit-malmene>

Un levier pour les associations départementales et fédérations régionales

La mise en place des plateformes téléphoniques régionales pérennise l’activité de certaines associations départementales (AD) (avec peu de salariées, EVARS...) et structure certaines fédérations régionales.

Le NVN est bâti autour de 3 échelons articulés : national, régional, départemental. Cette organisation contribue à harmoniser les pratiques (analyses de pratique, formations continues fédérales, confédérales, actualisation de l’annuaire...), tout en conservant les spécificités régionales (liens avec certains financeurs comme les ARS et conseils régionaux, organisations régionales différentes, ...).

Le NVN s’appuie sur 15 plateformes régionales actives sur tout le territoire français. À noter, le 22 octobre 2019, l’ouverture de la plateforme de La Réunion.

Le NVN répond :

En Métropole : 6 J/7 du lundi au samedi 9h à 20h

Aux Antilles : 5 J/7 du lundi au vendredi de 9h à 17h

La Réunion : 5 J /7 du lundi au vendredi de 8h à 18h

Un financement hétérogène

Les plateformes régionales sont généralement financées par l’ARS, plus rarement par le conseil régional ; le pilotage national par le ministère des Solidarités et de la Santé via la Direction générale de la santé et la Direction générale de la cohésion sociale/Service des droits des femmes et de l’égalité.

Cette disparité a des conséquences sur les campagnes de communication et la connaissance du public du Numéro Vert National. L’équipe nationale a donc créé une identité visuelle NVN, déclinée en carte Pocket, affiche, autocollant, bandeau (mail, Facebook, Instagram).

La deuxième évaluation externe du NVN par le GERS (cabinet d’étude de sociologie) repart des conclusions de sa première évaluation en 2016 pour analyser les évolutions observables depuis trois ans : appels, organisation interne, ...

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d’objectif (CPO), le NVN a été audité en juillet 2019.

Perspectives pour 2020

- Un “accès pour toutes et tous, et partout !” se déclinant à travers les actions suivantes :
- Permanences en langues étrangères : la langue peut être un frein important à la prise de décision et à l’autonomie.
- Amélioration de l’accès aux personnes en situation de handicap : poursuite de la formation des référents régionales (programme “Handicap et alors !”, mai 2019).

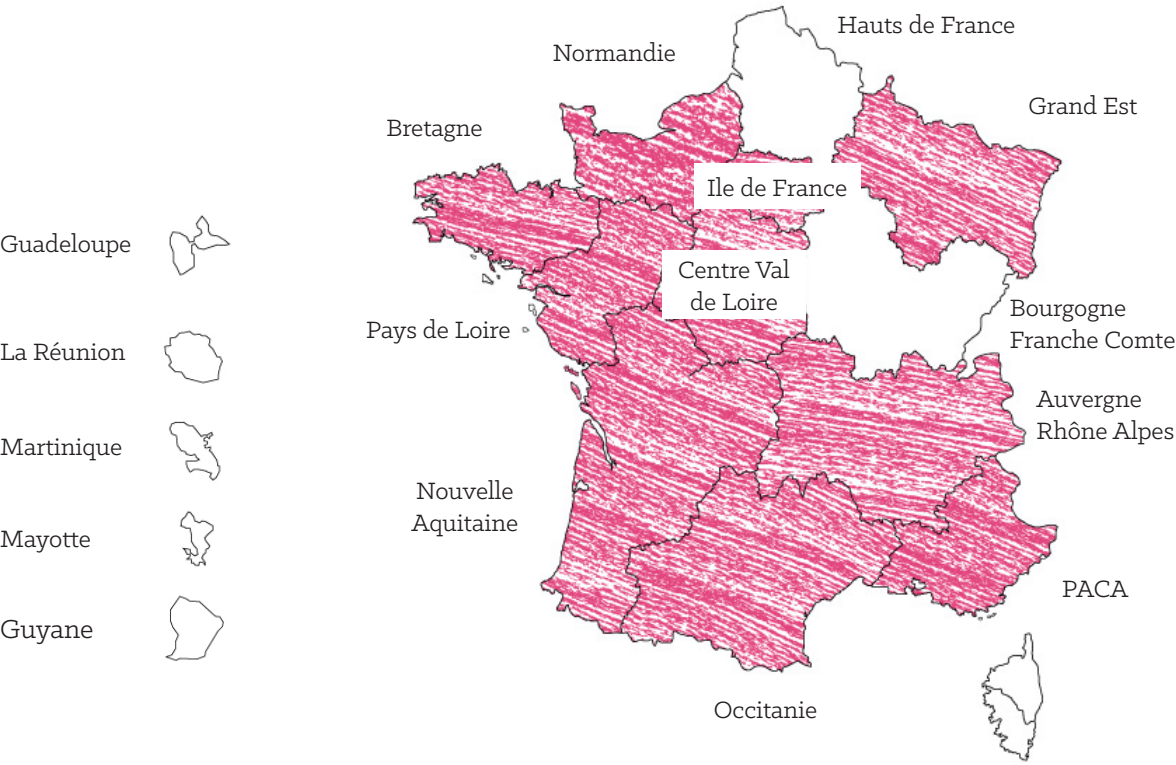
- Création du tchat : élargir l’accès du NVN à un plus grand nombre.
- Lancement d’une campagne de communication nationale sur le NVN.
- Organisation d’un regroupement national de toutes les écoutantes.

NVN et RDPF

Deux outils, une seule approche. En marche vers l’observatoire national de santé sexuelle !

- Deux outils de données centralisées et homogènes qui renforcent notre réseau et font le Mouvement, mais aussi de plaidoyer ;
- Deux outils au service de l’éducation populaire, un fondement de l’approche du Planning, car ils permettent de nous nourrir du terrain, en partant des paroles et des connaissances des personnes concernées ;
- Des données qui vont permettre de monter une cartographie des besoins et des actions en santé sexuelle ;
- Des données unifiées et consolidées qui pourront être la base scientifique de travaux de recherche notamment sur les inégalités territoriales dans le droit à la santé sexuelle et reproductive, la lutte contre les discriminations de genre et de sexe et la prévention des violences de tout type.
- Pouvoir illustrer l’étendue, la diversité des actions et le savoir-faire des AD, des fédérations de région, de tout le Planning, partout sur le terrain en France ;
- Positionner le Planning comme un acteur incontournable des questions de santé sexuelle ;

Les fédérations régionales du Planning Familial



© Eros Sana

AGIR AVEC LES PERSONNES



Genre et Santé Sexuelle (GSS)

Un programme toujours en mouvement !

Une approche d'éducation populaire, une vision positive de la santé sexuelle, la prise en compte des droits et des contextes sociaux avec une approche intersectionnelle, l'aller vers et faire avec : voilà la richesse du programme !

C'est également un laboratoire facilitant l'approfondissement de thématiques nouvelles, mais aussi des espaces d'échanges pour de nouvelles façons de faire, croiser des expériences et des savoirs, lors de rencontres nationales ou territoriales. Précieux pour renouveler les pratiques, il se concrétise principalement dans l'animation de groupes de parole, de formations en direction de personnes ressources et de formations de professionnel-le-s. Mais cette approche peut aussi être utilisée dans le cadre de séances de sensibilisation ou d'ateliers : c'est l'approche du Planning Familial !

Cette alliance "réflexion nationale, échanges de pratiques territoriales" est possible grâce aux référentes qui portent cette dynamique inter régions/ interDROM, et sont garantes de ce fonctionnement en réseau.

Le rendez-vous annuel très attendu : la rencontre nationale de Sète, qui a fêté ses 20 ans avec une vidéo pour retracer cette histoire

Moment annuel fort qui a réuni plus de 90 personnes : celles et ceux qui « pratiquent » déjà, ou qui ont envie de découvrir, rencontre avec l'équipe confédérale, et découverte de nouvelles thématiques.

Au menu de l'édition 2019 :

- Une table ronde pour poser la question de l'implication des personnes dans nos actions et nos structures, avec la présentation d'expériences innovantes dans le réseau (CeGIDD Pau, Maraude auprès des travailleuses du sexe dans l'Aude et à la Réunion),
- Des retours d'expérience de l'association « Couleurs citoyennes » de Carcassonne dans la mobilisation des femmes du quartier dans la gouvernance de la structure,
- Des ateliers thématiques qui ont permis d'aborder des thèmes aussi variés que :

« le consentement », « la posture d'animation dans le programme Genre et Santé Sexuelle et Handicap et Alors ? », « les outils supports »,

- Trois ateliers animés par des personnes concernées au premier chef : « santé des personnes trans », « Et si on montait une formation jeunes ressources ? (jeunes ayant bénéficié de ces formations) et « la parole des personnes : rôle social et politique et importance pour le Planning » (groupe « Femmes Debout »)
- Un atelier de découverte de l'anatomie qui a eu beaucoup de succès : « Chatte en mousse ».

https://documentation.planning-familial.org/GED_SKH/198776891695/2019_09_4P_GSS.pdf

Mieux accueillir et accompagner tous les publics avec la poursuite de la réflexion sur l'intersectionnalité par l'organisation d'une formation intitulée « personnes en parcours d'immigration... Quel accompagnement à la santé sexuelle ? »

Quels points de vigilance dans l'accueil au Planning Familial ? »

Cette formation répondait aux questionnements de plusieurs associations du Planning Familial notamment sur l'accueil des mineur·es non accompagné·e·s ou de femmes migrantes, sur le besoin d'être mieux outillées : quels partenaires associatifs, quelle posture professionnelle dans notre démarche d'éducation populaire, les droits des personnes, etc. Le Planning Familial est beaucoup sollicité pour faire des groupes de paroles, animations, accueils individuels, ... mais se trouve confronté aux limites du système administratif et d'accueil de personnes migrantes, de mineur·e·s ou de femmes, tant en métropole que dans les territoires d'Outre-mer.

Entre les interventions d'associations partenaires (comme le GISTI et le Comede), la mise en situation par des jeux de rôle via l'outil Théâtre forum, les apports théoriques et de chercheur·e·s, notamment sur la notion d'intersectionnalité et son histoire, ... la formation a été très appréciée. Dans ce cadre, l'enquête Dasphir a été présentée sous l'angle de la santé sexuelle et reproductive des femmes migrantes. Si le constat d'un problème d'accès aux soins est avéré, ce travail de recherche a aussi permis de tester les conséquences et les intérêts d'interventions spécifiques sur l'accès au soin.

Les résultats de cette enquête ont permis d'éclairer la démarche d'« aller vers » les publics et de montrer en quoi les actions de prévention et d'écoute participent à aider les

femmes migrantes à bénéficier de soins en santé sexuelle et reproductive. En ce sens, les actions du programme GSS, sont adaptées, bien qu'il reste néanmoins la question de l'interprétariat à creuser, car cela limite parfois l'accès aux structures pour les personnes, ou la possibilité de nous déplacer.

Le Planning Familial, dans son accueil généraliste en santé sexuelle et reproductive, a un rôle important dans le parcours des personnes migrantes à différentes étapes, notamment sur le récit de vie des personnes. Cela nécessite de travailler en réseau. Les personnes peuvent avoir besoin de l'accueil de droit commun et de l'accueil féministe au Planning Familial dans le cadre des droits sexuels et reproductifs. La formation a été un vrai succès ! 20 personnes ont répondu présentes, et une liste d'attente permettra de la reproduire en 2020 !

Se retrouver sur les territoires pour échanger, avec des formats divers

Ces rendez-vous visent à répondre aux besoins et aux contraintes des AD. Ils se déroulent en journée ou sur un week-end, en inter régions ou inter départements. Leurs objectifs consistent à s'adapter au contexte avec souplesse. De nouvelles demandes vont ainsi émerger qui permettront la création de nouveaux modules de formations à partager avec d'autres AD. Ces rencontres peuvent s'ajouter / s'inclure aussi aux rencontres des fédérations pour renforcer la dynamique réseau.

En Grand Est/Hauts de France en juin, en Aquitaine en septembre, des rencontres inscrites début 2020 en Pays de Loire / Bretagne / Normandie, Occitanie février, en Rhône Alpes en avril. Mais aussi des journées thématiques en PACA qui vont apporter des modules nouveaux à partager avec les autres AD. Un objectif à développer pour les années à venir : s'inscrire quand c'est possible dans les rencontres des fédérations pour renforcer la dynamique de réseau car le programme est un outil de renforcement du mouvement

Les jeunes guyanais·e·s mobilisent les jeunes guadeloupéen·ne·s

La collaboration entre le « programme Jeunes » et le programme GSS s'est particulièrement développée sur les territoires des DROM, avec un effet très positif de renforcement des actions et de développement des mutualisations entre les différents territoires. Dernier exemple en date : le regroupement en janvier 2019, en Guadeloupe, incluant programme jeunes, RDPF et GSS. Cette mobilisation par les pairs a renforcé les associations et constitué un tremplin pour développer des actions de terrain, mais aussi un engagement militant des jeunes dans les associations. Cette première expérience très positive va se poursuivre en 2020 à Mayotte.

Des actions avec les autres programmes du Mouvement : programme jeunes / programme MOM / programme Handicap / Prodas / Femmes migrantes et VIH

Depuis 2017, des rencontres régulières entre les responsables des programmes nationaux (jeunes / Handicap et sexualité / Femmes migrantes et VIH) et des dispositifs nationaux (Recueil de données RDPF/NVN) permettent d'échanger les informations issues du terrain et de définir des stratégies communes et des collaborations. Cette transversalité est source d'enrichissement pour chaque programme mais aussi l'occasion d'identifier des questionnements communs et des questions de recherche dans le champ de la santé sexuelle.



« La santé sexuelle dans tous ses états »

Le 14 juin 2019, le Planning Familial a organisé au Ministère des Solidarités et de la Santé, une demi-journée d'échanges et de débats qui a rassemblé plus de 80 participant·e·s sous l'intitulé « La santé sexuelle dans tous ses états », en collaboration avec nos partenaires et financeurs, DGS et SDFE.

L'objectif de ce temps d'échanges a consisté à :

- Rappeler les grands principes d'action du Planning Familial sur le terrain : écouter, recueillir les besoins, inventer ensemble de nouvelles façons de faire, ...
- Présenter certaines de ces actions et les programmes nationaux qui les structurent,
- Illustrer deux des outils du réseau (RDPF et NVN) pour mieux connaître les publics et leurs besoins
- Mettre en valeur les premiers résultats et données issues du programme GSS et du RDPF,
- Montrer la prise en main par le réseau de l'outil de recueil de données et sa montée en puissance dans le réseau national,

- Témoigner par des exemples de notre savoir-faire et notre professionnalisme,
- Intégrer des données des chercheur-e-s qui étayent notre plaidoyer et notre argumentaire.

Les différentes présentations ont mis en lumière le rôle de premier plan du Planning Familial dans la promotion de la santé sexuelle, la diversité des formes des actions (formations professionnelles, groupes de parole, partenariats,...) mais aussi sa capacité à composer à partir des besoins émergents comme le montrent les expériences nouvelles d'accueil des personnes trans et LGBTQI+.

La présentation d'actions menées dans les DROM a montré l'importance de programmes et d'actions ciblés dans ces territoires. Les indicateurs de précarité particulièrement élevés, combinés à des populations vulnérables et en difficulté, constituent de véritables enjeux de santé sexuelle et de santé publique ainsi que de prévention et de santé communautaire.

Le colloque a été l'occasion de rappeler et de démontrer une nouvelle fois que le Planning Familial, s'il n'oublie pas les publics au cœur de ses actions depuis 65 ans, œuvre auprès de toutes et tous, quelque soit l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la situation administrative,... avec les actions des programmes GSS, « *Handicap et Alors ?!* », Femmes et VIH, le projet Jeunes, la feuille de route Personnes Trans, les maraudes auprès des personnes en situation de prostitution,...

Enfin, des enseignantes-chercheuses membres du comité scientifique du Planning Familial ont également pris la parole pour présenter des résultats de leurs recherches et argumenter en faveur du RDPF en tant qu'outil précieux pour la recherche académique du fait de l'ampleur, la diversité, la fiabilité et la quantité de données qu'on peut en extraire.



Et pour partager avec vous cette expérience de 5 ans, une brochure est disponible :

<https://documentation.planning-familial.org/Recordtm?idlist=29&record=19149344124919675269>



Handicap et Alors ?!

Le programme « *Handicap et Alors ?!* » a été co-construit en 2008, dans une démarche d'éducation populaire, avec pour objectif de répondre aux demandes du terrain. Depuis, il s'est inscrit dans une continuité d'enrichissement par le biais de l'analyse de la pratique et par les rencontres avec les publics ou les acteurs du secteur du handicap.

Le groupe national qui pilote ce programme s'est renforcé et structuré en vue de la nouvelle Convention pluriannuelle d'objectif (CPO) dont la principale mission consiste à soutenir les associations départementales dans la mise en œuvre du programme sur tout le territoire.

Cela s'est traduit par :

- La formation des équipes du Planning Familial (animateur-trice-s, conseillère-er-s conjugales et familiales, formatrice-ur-s et professionnel-le-s de santé) à la mise en œuvre de 4 axes du programme,
- Le recueil des besoins, freins, leviers et problématiques rencontrés sur le terrain,
- Le rôle de porte-parole sur les questions de vie affective et sexuelle des publics spécifiques dans les instances nationales.

L'outil « *Moi mon corps et les autres* » réalisé en collaboration avec l'AFFA (association de femmes et filles autistes) a été présenté

et promu par le Planning Familial lors du colloque « *Femmes avant tout* », en mars 2019, à Paris et au salon international de l'autisme en avril 2019 à Ajaccio. Ces deux événements ont permis de mesurer :

- Le tabou encore opérant sur les questions de sexualités des personnes autistes, que ce soit de la part des familles que de celle des professionnel-le-s
- La nécessité de promouvoir l'éducation à la sexualité dès le premier âge, d'autant plus si les personnes sont porteuses d'un handicap invisible (phénomène qui les rend encore plus vulnérables aux violences).



© Eros Sana



En parallèle, une formation nationale intitulée « *Posture et outils* » a été mise en place pour consolider notre réseau sur les compétences nécessaires à l'animation des groupes d'éducation à la sexualité en direction des personnes porteuses d'un handicap mental. Cette formation a été suivie par 34 animatrices. Elles ont ainsi renforcé notre offre d'intervention pour 25 associations départementales auprès du public cible.

D'autre part, un temps d'analyse de la pratique a été axé sur le public polyhandicapé et ses difficultés de communication, en particulier lorsqu'il est non verbal. Cela nous a amené-e-s à réfléchir sur l'adaptation de nos outils et à l'utilisation des pictogrammes.

Pour la partie du programme « *axe famille* », la rencontre avec l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) a permis une sensibilisation aux problématiques des familles et des personnes ayant une maladie ou un handicap psychique.

En 2019, le Planning Familial a été partie prenante aux travaux du groupe interministériel « handicap » dans le cadre du Grenelle des violences. Ce groupe a fait émerger les spécificités du public en situation de handicap vis-à-vis des violences, notamment pour celles subies à l'intérieur des institutions. Ce groupe poursuit ses travaux et pilote, toujours dans le cadre du Grenelle, la création d'un centre de ressources spécifique « *handicap et sexualités* » dans chaque région, ainsi que la formation des professionnel-le-s à la prévention, au repérage et la prise en compte des violences.

Enfin, on note toujours que l'injonction à la contraception continue à être pratiquée dans les institutions. Elle a donc fait l'objet d'une communication au congrès de l'Ancic (association nationale des centres d'IVG et de contraception) afin de sensibiliser les prescripteurs à cette violence institutionnelle, et les inciter à s'assurer du consentement éclairé des personnes quant au moyen de contraception de leur choix.

Sur 56 associations départementales participant au programme, nous avons pu recueillir les données suivantes :



➡ 5.694 personnes ont été accueillies lors de 1.045 séances

➡ 1.760 personnes ont bénéficié d'entretiens individuels

➡ 370 familles ont été rencontrées

➡ 1.051 Professionnel-le-s ont été formé-e-s et 1310 ont été accompagnée-e-s

➡ 275 structures partenaires ont été accompagnées dont 108 nouvelles en 2019.



Projet « Jeunes »

Le projet « *Jeunes* » du Planning Familial est né en 2015. Son objectif consiste à :

- Favoriser la participation des jeunes de moins de 30 ans au sein de la vie associative, dont la gouvernance,
- Agir pour qu'elles et ils aient une meilleure connaissance de leurs droits sexuels.

Pour être en accord avec ses principes d'éducation populaire et assurer un renouveau militant, le Planning Familial a investi dans un programme spécifique coordonné au niveau national. Visant à accompagner l'ensemble du mouvement, il garantit des espaces associatifs qui ont très vite été investis par la jeunesse.

Accompagner le réseau pour une meilleure inclusion des jeunes

En tant que tête de réseau, la confédération accompagne les AD pour favoriser l'implication des jeunes. Cette année, la question de la jeunesse a été abordée dans des regroupements de différentes échelles, de manière transversale. Lors du regroupement national du programme « Genre et Santé Sexuelle », un atelier a été consacré au développement de formations « jeunes ressources ». Au niveau régional, en Auvergne Rhône-Alpes, des réflexions sur l'intergénérationnel ont été intégrées à des journées d'accueil de nouveaux·elles militant·e·s. Enfin, le travail d'accompagnement du réseau et la motivation sur le terrain ont porté leurs fruits, avec la constitution d'un « groupe jeunes » en Guadeloupe, suite à des échanges de pratiques inter-DROM.

Accompagner des volontaires en service civique

15 nouveaux·elles volontaires en service civique ont rejoint le Planning Familial en octobre 2019, dans 12 structures du mouvement. Leur mission a consisté à travailler à l'implication des jeunes autour des questions de santé sexuelle (actions d'éducation à la vie affective et sexuelle, co-création d'outils, développement de la vie associative...). Les 8 mois de volontariat ont été rythmés par des temps collectifs de formation et de rencontres, grâce auxquels les volontaires ont pu développer de nouvelles aptitudes et découvrir la diversité des pratiques. Grâce à l'agrément collectif dont il bénéficie, le Planning Familial offre aux volontaires un double accompagnement (local et national) qui

permet d'améliorer le tutorat, mais aussi de faire réseau tout en conservant les spécificités de chaque territoire. Capitalisant son expérience, le Planning Familial a également animé en 2019 deux formations civiques et citoyennes sur l'égalité femmes-hommes à destination de volontaires d'autres structures.

Construire des partenariats avec des associations de jeunesse

Pour mieux identifier le Planning Familial comme association militante auprès des jeunes, nous avons développé de nouveaux partenariats. L'association fait désormais partie du Conseil des partenaires du Forum Français pour la Jeunesse afin de porter le plaidoyer en faveur de la jeunesse. Des relations pérennes se sont construites avec la Fédération des Maisons des Lycéen·ne·s. Ses membres ont pu bénéficier d'une formation « jeunes ressources » proposée par le Planning, en lien avec le programme GSS. Suite à cela, ces lycéen·ne·s ont pu co-animer des ateliers avec le MFPF lors de leurs Assises nationales annuelles. Enfin, un partenariat s'est construit avec le Conseil UNICEF des jeunes pour les accompagner dans un projet de campagne sur le consentement.

Des stands de jeunes qui parlent aux jeunes

Dès la naissance du projet, il a semblé évident que les milieux festifs étaient des espaces clés pour faire de la réduction des risques auprès des jeunes tout en parlant de sexualité de manière positive. À Blois (41), nous avons co-animé un stand ludique dans le village associatif des Assises Nationales des Maisons des Lycéen·ne·s. En Île de France, le Planning Familial était à nouveau présent lors de la Fête de l'Humanité

et Solidays, avec une nouveauté de taille cette fois : une élue des Jeunes Militant·e·s a pris la parole sur une grande scène des Solidays, pour défendre le droit à l'avortement devant plus de 15 000 personnes !

Les activités des Jeunes Militant·e·s.

Le groupe des Jeunes Militant·e·s (JM) rassemble des individus de moins de 30 ans investis dans les AD qui souhaitent s'impliquer au niveau national pour favoriser la participation des jeunes. En 2019, 2 regroupements ont permis aux membres

de mener à bien leurs projets et réflexions, à la fois en direction des publics jeunes et concernant la vie associative. Les JM ont également développé des activités de plaidoyer. Ils ont notamment participé activement au Congrès national du Planning, en prenant la parole sur de nombreuses thématiques et en défendant l'importance d'aller plus loin dans l'intégration des jeunes. Suite aux votes du Congrès, les JM ont vu leur groupe inscrit dans les statuts du mouvement.



Les Jeunes Militant·e·s à l'international

En 2019, les JM ont représenté le Planning Familial à l'IPPF (International Planned Parenthood Federation) et à YSAFE (Youth Sexual Awareness For Europe), le réseau des jeunes européen·ne·s et d'Asie Centrale de l'IPPF European Network, grâce auquel une jeune militante a pu bénéficier d'une formation sur le plaidoyer. Les JM ont aussi participé à la rédaction du Manifeste de la Jeunesse de l'IPPF aux côtés de 10 autres représentant·e·s de la jeunesse.

Par ailleurs, les JM ont été très actifs·ves au niveau européen et international en portant la voix des jeunes et du Planning Familial lors de nombreuses conférences : Women 7, Commission on Status of Women à l'ONU, Conférence des OING du Conseil de l'Europe, European Week of Action for Girls, et d'autres encore ! Elles et ils y ont défendu les droits sexuels et reproductifs et la participation active des jeunes.



[Focus] Campagne #MonEducSex : Sexualités partout, éducation nulle part !



Les Jeunes Militant·e·s ont créé la campagne de plaidoyer #MonEducSex pour défendre l'éducation à la sexualité et revendiquer l'application de la loi Aubry de 2001 qui garantit 3 séances d'éducation à la sexualité par an pour chaque élève, sur toute la scolarité. Dans ce cadre, nous avons lancé une pétition avec plus 2000 personnes signataires ainsi qu'une campagne sur nos réseaux sociaux avec des témoignages de jeunes sur le sujet. Soutenus par IPPF, YSAFE et le Women 7, les JM ont organisé l'événement « Sexualités Partout, Education Nulle Part », auquel une cinquantaine de personnes ont assisté. Une table ronde sur les leviers d'action et deux ateliers ont réuni des intervenant·e·s des secteurs des droits, de la santé sexuelle et de l'éducation. L'événement s'est conclu par une soirée sur l'éducation à la sexualité à l'ère du numérique avec des instagrammeuses et youtubeuses qui déconstruisent les stéréotypes de genre et libèrent la parole.

Les chiffres

- ➡ 15 volontaires en service civique en 2018-2019, 15 en 2019-2020
- ➡ 17 AD + 2 Fédérations outillées sur l'implication des Jeunes [PF1]
- ➡ 2 regroupements Jeunes
- ➡ 1 campagne de plaidoyer sur l'éducation à la sexualité
- ➡ 2044 personnes rencontrées lors de nos stands et activités extérieures
- ➡ 38 jeunes participant aux JM



Le Planning Familial dans les Outre-Mer

Un projet qui s'enrichit depuis 10 ans : « implication des jeunes » et développement du ProDAS marqueront l'année 2019.

Les territoires vivent une situation d'isolement loin de la métropole avec plus de difficultés pour échanger sur les expériences et pratiques, mais aussi une situation économique et sociale dégradée, un moins bon accès à l'information et une population jeune. Des enjeux spécifiques aussi, car la colonisation a laissé des traces et un sentiment de « *territoires de deuxième zone* ». On ne parle quasiment jamais de la situation dans les DROM et, lorsque c'est le cas, elle est souvent évoquée de façon très négative. D'où ce projet spécifique que porte la confédération.

Depuis 2017, nous avons mobilisé notre énergie avec un soutien à la vie associative pour casser cet isolement et assurer la participation des associations à la vie du réseau, développer les échanges et la mutualisation. Le projet consiste aussi à soutenir des actions pour améliorer l'accès à la santé sexuelle, lutter contre les violences, ou encore les stéréotypes sexistes, ... tout en impliquant les jeunes au sein de nos associations départementales en Guyane, Mayotte et à la Réunion ainsi que dans nos associations partenaires aux Antilles.

Ce programme en lien avec le ministère des Outre-mer permet de mieux connaître et soutenir ces territoires, mais aussi leur donner toute leur place dans nos argumentations politiques nationales, dans le plaidoyer. Cela permet aussi de créer de la solidarité entre les associations et l'envie de projets communs. En 2019 une brochure commune "Le Planning Familial dans les DROM" a ainsi été élaborée.

L'année 2019 aura été marquée par un soutien renforcé au développement du ProDAS (Programme de Développement Affectif et Social) avec un financement exceptionnel pour développer la formation sur tous les territoires et soutenir la mise en place de groupes.

Si les associations développent de nombreuses actions sur leurs territoires (groupes de parole, accueil de femmes victimes,...) et se sont impliquées dans le Grenelle contre les violences, dans le cadre de ce projet national, c'est principalement l'approche de prévention des violences proposée par le ProDAS qui a été priorisée. La Guadeloupe et La Réunion sont déjà en pleine action. Pour la Martinique, 2019 a été le temps de la formation et très bientôt Mayotte et la Guyane ont décidé de s'emparer de cet outil.

Mais le moment fort de 2019 a été sans aucun doute la mobilisation des jeunes :

Lancée depuis quelques années par les jeunes ambassadeurs et ambassadrices de la santé sexuelle de Guyane, cette mobilisation a fait tâche d'huile grâce à la capacité de conviction des jeunes guyanai·se·s. En 2019, ils sont allés en Guadeloupe et en 2020, ils iront à Mayotte pour partager leur expérience, et inciter les jeunes de ces territoires à s'impliquer. Les résultats qu'ils ont obtenus sont surprenants : changement de regard des professionnel·le·s et envie de créer et de participer des jeunes autour de plusieurs actions de prévention mais aussi au sein de l'association. La question des IST et du VIH sera un des thèmes de mobilisation de ces jeunes, tant en Guadeloupe qu'en Guyane, territoires où l'épidémie de VIH est forte (les deux départements les plus touchés de France). Dans le cadre de ce projet, des moyens ont été donnés aux associations pour que les jeunes développent des actions innovantes : vidéos, interventions en milieu festif, mobilisations d'association de jeunes. Le résultat est largement positif.

L'année 2019, c'est aussi le NVN qui se développe aux Antilles et, après de longs mois d'attente, qui est enfin lancé à la Réunion. Un objectif pour 2020, un projet à Mayotte... Grâce à l'outil de recueil de données et aux informations recueillies via le NVN concernant en particulier l'accès à l'IVG et à la contraception, le Planning pourra contribuer à construire sur ces territoires un observatoire de l'accès à l'IVG et à la santé sexuelle.

Ce projet croise à la fois les programmes jeunes et GSS, le NVN (plateforme Antilles et Réunion et en projet Mayotte) et le RDPF qui est au cœur de la stratégie du Planning Familial.



ProDAS

Depuis 15 ans, le Planning Familial de Marseille et Montpellier ont développé le Programme de Développement Affectif et Social (ProDAS). Il s'est ensuite déployé progressivement dans le mouvement.

Véritable outil de prévention, qui sert de la maternelle au lycée, ce programme permet de favoriser l'écoute, l'empathie et l'expression des émotions et in fine, de prévenir les violences.

Ce programme offre un véritable soutien aux enseignants, ainsi qu'une meilleure cohésion d'équipe. Ceci constitue d'ailleurs l'originalité de ce programme, en plus de permettre, au sein de l'école, la valorisation d'autres acquis que ceux cognitifs. Le ProDAS constitue également une autre façon d'être présent dans les établissements scolaires pour le Planning.

Le podcast réalisé sur le programme dans la série « Au cœur du Planning » début 2020 permet de découvrir le programme de l'intérieur.

Développement du programme à l'échelle nationale

Ces dernières années, plus de 10 Associations Départementales (ADs) du Planning Familial se sont formées à l'animation du programme : Réunion, Guadeloupe, IDF ou 75, AD 05, AD 07, AD 83, AD 84, AD 86, AD 38.

En juillet 2019, dans le cadre du déploiement national du programme, 11 nouvelles ADs se sont formées dans le cadre d'une première formation ProDAS à la confédération :

AD14, AD78, AD67, AD31, AD63, AD77, AD61, AD95, AD29, AD49, AD56. Pour le moment, ces ADs n'ont pas encore ou peu mis en œuvre le ProDAS à l'école. En revanche, elles ont investi

le programme dans les animations de groupes. La plupart de ces ADs souhaitent continuer à former leurs équipes.

Une formation de formateur·trice au programme est envisagée pour une prochaine année.

À l'heure actuelle, le programme est développé principalement dans le sud de la France, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les écoles primaires et en Occitanie dans les lycées. Mais d'autres ADs le développent de façon plus ponctuelle depuis plusieurs années (AD07, AD 38, ...). Une centaine d'enseignant·e·s sont formé·e·s chaque année.

Les enjeux du déploiement du programme

Évalué par 40 études scientifiques en Amérique du Nord puis en France, le programme est reconnu comme une action probante par les partenaires (Régions, Agences Régionales de Santé, Santé Publique France) et comme un programme prometteur pour développer les compétences psychosociales des enfants, des jeunes et des enseignant·e·s. Dans ce cadre, Santé Publique France, l'ARS (Agence Régionale de Santé)

Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'AP-HM (Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille) étudient les conditions de la transférabilité du programme dans le cadre d'une thèse menée par Aurélie Tardy, de l'AD 13. Ce travail devrait permettre de cerner les éléments nécessaires pour étendre le programme dans de bonnes conditions.

L'Éducation nationale défend également l'importance du développement des compétences psychosociales à l'école. En revanche, les fortes contraintes des programmes scolaires et les problématiques d'organisation freinent parfois les possibilités de mise en œuvre du programme notamment au sein de l'école primaire.

Dans ce contexte, un besoin a été exprimé, par plusieurs ADs : celui d'organiser un plaidoyer national auprès des Ministères de la santé et de l'Éducation nationale pour faciliter le déploiement du programme. Il semblerait aussi pertinent d'inscrire la formation ProDAS au catalogue national du Planning Familial et d'obtenir la certification Qualiopi.



Femmes migrantes

Un programme mobilisant et en perpétuelle évolution

Le programme « Femmes & sida » du Planning Familial ne cesse d'évoluer depuis sa mise en place en 2006 afin d'être au fait de l'évolution de la maladie et rester aux côtés des femmes concernées par le VIH.

C'est aussi grâce aux femmes séropositives que le module de formation « *Vécu des femmes avec le VIH* » existe, en lien avec le Programme Genre et Santé sexuelle, initié pour former le réseau sur les enjeux de la prévention, du suivi médical et des traitements avec leurs effets indésirables. Ce dernier tient compte des aspects sociaux et culturels. En 2019, le regroupement national des conseiller·ère·s et bénévoles a encore montré le besoin constant de mise à niveau des connaissances concernant les différentes méthodes de prévention et de prise en charge pour une meilleure santé sexuelle des personnes concernées par le VIH. La partie du programme « *VIH, IST et femmes migrantes* » initié en 2014, a pu être développée en lien avec les référentes

régionales du programme GSS.

Dans cette optique, une deuxième formation aux TRODs (Test d'Orienta-tion Diagnostique) VIH et hépatites a été dispensée aux membres des ADs du Planning.

De la même manière et en lien avec le « *E-congrès IST chez les jeunes* » (Cf. infra), un travail a été mis en place sur l'orientation et la visibilité du Planning Familial sur les actions de dépistage des personnes les plus éloignées du droit (dont les femmes et les mineures).

Nous avons travaillé sur les indicateurs via le RDPF du Planning Familial afin de faire évoluer le programme pour les personnes en situation de migration et de précarité. L'objectif étant de créer des outils supports et de faire remonter



© Eros Sana

les données sur la réalité des personnes et des besoins.

Une grille territoriale du travail des ADs sur le VIH et les autres IST est en cours de réalisation

à travers des questionnaires. Les résultats seront publiés en 2020 et permettront de « quantifier » les effets du programme sur les publics accueillis et sur les pratiques des accueillant.e.s des ADs.



LES FEMMES
SÉROPOSITIVES
AU
ONT AUSSI
UNE SEXUALITÉ

Dans le cadre de son programme Femmes et VIH, le Planning accueille, informe et accompagne les femmes séropositives. Le Planning anime aussi des groupes de paroles et peut réaliser le suivi gynécologique des femmes concernées par le VIH et d'autres IST.

Association féministe et d'éducation populaire, le Planning Familial milite depuis plus de 60 ans pour l'égalité femmes-hommes et la possibilité pour chaque personne de vivre une sexualité épanouie.



Missions à l'international

Fort de ses valeurs de solidarité, le Planning Familial a à cœur de soutenir les actions initiées par des organisations de femmes ici et ailleurs. L'association a poursuivi et renforcé ses activités partenariales visant à contribuer au renforcement d'associations locales de femmes au Tchad, ou au Burkina Faso par le biais de programmes.

Par ailleurs :

- Dans le cadre du programme « Une initiative pour la santé et la salubrité dans les villes » sur la problématique de la planification familiale et de son développement au niveau communal, en partenariat avec la Mairie de Paris et l'AIMF, le Planning Familial a apporté son expertise sur le volet planification familiale sur trois projets urbains et intercommunaux sélectionnés au Burkina Faso (ville de Bobo Dioulasso), et au Togo (Tsévié et UCT Togo).

Sur Bobo Dioulasso, le Planning Familial et ses partenaires locaux ont contribué à la mise en œuvre du programme avec un pré-diagnostic. Celui-ci a permis un meilleur cadrage du projet, la formation et l'animation par MAIA (association partenaire du Planning Familial sur Bobo Dioulasso et membre du RENASAGE) de séquences de sensibilisation et d'information dans les établissements et quartiers ciblés qui se terminera début 2020. La dégradation des conditions de sécurité n'a pas permis de faire

de nouvelles missions là-bas, mais l'association partenaire locale MAIA a assuré le renforcement des animatrices-eurs de prévention.

Plus d'informations :

<http://www.aimf.asso.fr/BOBO-DIOULASSO-Renforcement-de-l-acces-a-la-planification-familiale.html>

Sur Tsévié et UCT, une mission d'appui a été menée par la Mairie de Paris avec la chargée de programmes au Planning Familial en juillet 2019. Elle a permis de rencontrer et de travailler avec notre partenaire local, membre de l'IPPF : l'ATBEF. Cette association togolaise pour le bien-être familial assure la formation et l'animation de sessions de sensibilisation au Planning Familial dans ce projet sur les zones cibles.

Plus d'informations :

<http://www.aimf.asso.fr/ISSV-planning-familial.html>

Dans le cadre du programme PASST-2, un programme de santé maternelle, néonatale et infantile (financement fonds français Muskoka) en partenariat avec Expertise France, une dou-

zaine de formatrices venant de 10 associations départementales du Planning Familial ont mené à bien des missions de suivi, de renforcement et de compagnonnage avec un appui de la Fédération Nouvelle-Aquitaine sur les aspects administratifs et logistiques sur les trois sites cibles (N'Djaména, Abéché, Moundou). Vidéo réalisée par le programme avec l'intervention du PF de Gersende (ad34) :

<https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=388755>



Le E-congrès :

À l'ère du numérique, le Planning Familial avait pour projet de créer un E.congrès en inscrivant la lutte contre les IST et le VIH chez les jeunes sur un nouveau territoire : les plateformes d'information et de formation virtuelles sur Internet.

Ce projet a pris beaucoup d'énergie et de travail d'équipe en 2019, mais malheureusement la situation de ce début d'année n'a pas permis

sa poursuite. Néanmoins, deux questionnaires distincts avaient été lancés en amont dans le but de recueillir les questions posées par les jeunes et les parents durant les tables rondes. Plus de 6 000 jeunes ont répondu. Cela permettra de mieux connaître les attentes des jeunes et leurs représentations en matière de prévention, d'IST et d'informations lors de nos séances d'éducation à la sexualité.



Santé des personnes Trans

Réaffirmée comme un champ d'action du Planning Familial lors du congrès de 2016, la santé des personnes trans est une préoccupation du mouvement depuis plusieurs années. 2019 a vu le soutien à cette thématique augmenter, à la mesure de l'expression des besoins des publics concernés qui sollicitent de plus en plus les associations départementales.

Acteur majeur de la santé sexuelle en France, le Planning Familial a une approche basée sur les principes d'autodétermination et de liberté de choix du parcours de transition. Nous avons mené en 2019 plusieurs actions, avec les personnes trans impliquées dans l'association, pour améliorer l'accès à la santé de cette population :

- Rédaction et mise en œuvre d'une feuille de route issue du plan stratégique 2017-2019

Validée lors d'une réunion du Conseil d'administration confédéral fin 2018, la feuille de route relative à une meilleure prise en compte des enjeux de la santé des personnes trans par le Planning s'est déclinée tout au long de l'année 2019. Adressée à l'ensemble du mouvement, elle visait notamment à diffuser les bonnes pratiques des quelques associations départementales très impliquées depuis plusieurs années. Les actions de la feuille de route ont été menées par un groupe de personnes, dont des personnes trans impliquées dans plusieurs associations départementales du mouvement. Parmi les réalisations, citons la mise à jour d'un 4 pages et la mutualisation d'outils de formation.

- Organisation de rencontres nationales annuelles du pôle Genre, droits, sexualités (GDS) sur la santé des personnes LGBTQI – 21-22 juin 2019 à Paris (confédération)

Afin de répondre aux attentes des membres des associations départementales, les rencontres nationales annuelles du pôle GDS ont été consacrées en 2019 à la thématique de la santé des personnes LGBTQI (lesbienne, gay, bi, trans, queer,

intersexe). Plus de 20 personnes du mouvement ont participé à ces rencontres. Le programme était organisé autour de deux grands thèmes : les enjeux généraux (avec interventions de partenaires associatifs) et le rôle que le Planning Familial endosse pour faciliter l'accès à la santé de personnes qui en sont éloignées du fait des discriminations.

- Participation aux activités du programme Genre et santé sexuelle

Prise en compte de la parole et des besoins des personnes, actions par les personnes elles-mêmes pour améliorer leur santé, etc. Les questions de santé trans nourrissent les réflexions du mouvement dans son ensemble, et celles du programme Genre et santé sexuelle en particulier, avec lequel les militant·e·s qui portent la feuille de route dédiée ont collaboré à deux reprises en 2019 :

- des rencontres annuelles GSS à Sète (16 - 18 mai 2019)

Les participant·e·s à ces rencontres se sont vu·e·s proposer un atelier sur l'accueil des personnes trans au Planning Familial, avec au programme des notions théoriques et des mises en situation. L'atelier s'est tenu 2 fois et a permis de sensibiliser 20 personnes à un accueil non jugeant des personnes trans et à l'écoute de leurs besoins de santé.

- un colloque « La santé sexuelle dans tous ses états » à Paris (14 juin 2019)

Une personne trans, membre du groupe qui fait avancer la feuille de route, est intervenue lors du colloque, sur la thématique « Des expériences nouvelles qui renouvellent les champs d'action du Planning : besoins en santé des personnes trans ».

Ces activités internes et externes ont entraîné de nombreuses demandes de formation pour garantir un accueil non jugeant et non transphobe.

Cette mobilisation du Planning Familial en faveur de la santé des personnes trans a été fortement réaffirmée lors du congrès des 25-27 octobre 2019.

Notre association est devenue l'un des acteurs du domaine, en articulation avec les associations communautaires, dont nous soutenons le travail de plaidoyer.



© Eros Sana



AGIR AVEC LES PROFESSIONNEL·LE·S : LES FORMATIONS



Genre et Santé Sexuelle (GSS)

Du pôle formation mis en place au congrès 2016, en passant par l'expérience temporaire d'un poste dédié, jusqu'à la création du poste de chargée de mission « ingénierie de formation » en décembre 2019, en fléchant la ligne budgétaire dédiée nécessaire : c'est le chemin et le temps long parcourus pour engager les moyens de nos ambitions.

La formation est un outil de transformation sociale : en s'appuyant sur les pratiques, en faisant une analyse politique, en les enrichissant, et en créant ainsi une culture commune. Elle permet la diffusion de savoirs et de savoir-faire, et le développement d'une politique relais ; elle est vectrice de transmission, d'autonomie financière, de structuration du réseau.

Elle s'inscrit dans un contexte marqué par le processus de fusion des régions, la réforme de la formation professionnelle de 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », l'exigence qualité des organismes de formation et de leur certification Qualiopi (obligatoire au 1er janvier 2021), la réforme des EICCF/EVARS et la démarche d'inscription du conseil conjugal et familial (CCF) au RNCP (registre national des certifications professionnelles), avec ses conséquences sur le cadre des formations CCF et EAV.

L'alerte de plusieurs ADs et OF au CA a abouti à la mise en place d'un groupe de travail et au vote de la feuille de route formation en février 2019 qui s'articule sur 2 axes : le renforcement du réseau et la démarche de labellisation qualité.

En 2019, 3 jurys nationaux de validation de la qualification CCF se sont tenus à Grenoble, Marseille, celui prévu à Paris, a été reporté (manifestations et impossibilité de se déplacer en décembre 2019) : 19 attestations au CCF ont été délivrées, les mémoires de fin de formation sont disponibles à la documentation et pour certains publics si l'auteur·e a donné son autorisation. 75% des personnes formées avaient un poste ou une promesse de poste de CCF à l'issue de leur formation.

2019 a été également une année de travail dense dans le collectif national des EICCF pour l'inscription du CCF au RNCP (registre national des certifications professionnelles). Ce dossier a dû être refait pour correspondre aux exigences des réformes sur la formation professionnelle et l'apprentissage. Merci aux OF du réseau qui ont répondu présents pour le recensement des données nécessaires à l'enquête d'employabilité qui nous a permis d'argumenter notre demande. Le dossier, déposé en octobre a été évalué recevable. Il est maintenant en cours d'étude par la commission de France Compétence - Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage - qui se réunit mensuellement.

Le deuxième chantier de travail du collectif national EICCF a porté sur la formation au conseil conjugal et familial, laquelle, dans le cas d’une inscription au RNCP et dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, va être restructurée.

Les formations sont déployées dans le mouvement à tous niveaux dans le cadre de programmes (PRODAS, GSS, jeunes...) par les ADs et les régions qui ont pu structurer leur OF.

Au niveau confédéral, une formation TROD a été proposée au réseau et ouverte à des personnes

de réseaux partenaires. Plusieurs demandes de formations nationales ont été faites ; elles n’ont pu être réalisées (formation de formateur.trices, prise de parole, etc)

L’année 2019 s’est achevée avec le processus d’embauche de la chargée de mission en ingénierie de formation, mené dans le contexte des manifestations de fin d’année et cette nouvelle chargée de mission, bienvenue, a été embauchée en décembre dans ces circonstances de forte mobilisation sociale : un signe pour l’avenir !



Qu’est-ce qu’être chargée de mission formation au Planning Familial ?
Témoignage de Sixtine Voillery recrutée en 2019

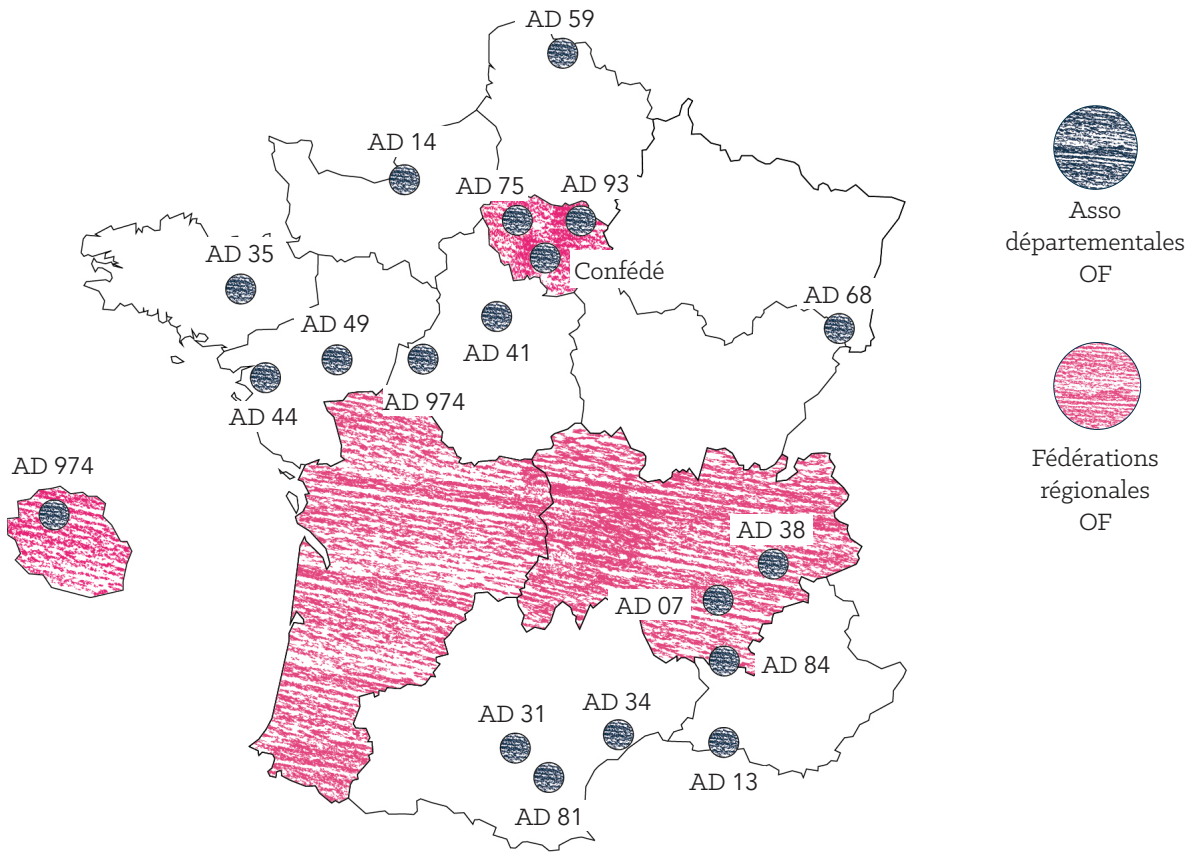
« Afin de développer et valoriser les actions de formation menées partout sur le territoire par le Planning Familial, j’ai été recrutée comme chargée de mission “Ingénierie de formation” début décembre au sein de l’équipe confédérale. Mes missions principales consistent à renforcer le réseau autour des questions de formation et d’accompagner les organismes de formation dans le processus de certification Qualiopi.

Sur mon premier mois de prise de poste, je me suis emparée du dossier en :

- commençant à dresser un état des lieux du réseau : quelles structures sont organismes de formation ? Lesquelles souhaiteraient le devenir ? Quels sont leurs besoins d’accompagnement ?
- produisant une trentaine de fiches pratiques sur différents aspects de la formation professionnelle continue : les obligations des organismes de formation, l’écosystème de la FPC, les différents dispositifs de formation, et la démarche qualité.

Ce travail va se poursuivre en 2020 avec pour objectif principal de permettre à tous les OF du réseau du Planning d’obtenir la certification Qualiopi, et ainsi mieux valoriser la qualité des actions de formation portées. Ce travail permettra également de donner une nouvelle dynamique aux échanges de pratiques de formation, et ainsi participer à renforcer le réseau dans son ensemble ».

Les organismes de formation



Évolution depuis 2017

- 4 nouveaux OF : AD07, AD44, AD93 et Fédé IDF
- 4 structures qui ont perdu leur statut : AD82, AD67, AD81 et Fédé Poitou-Charente (intégrée à la Fédé NAQ)

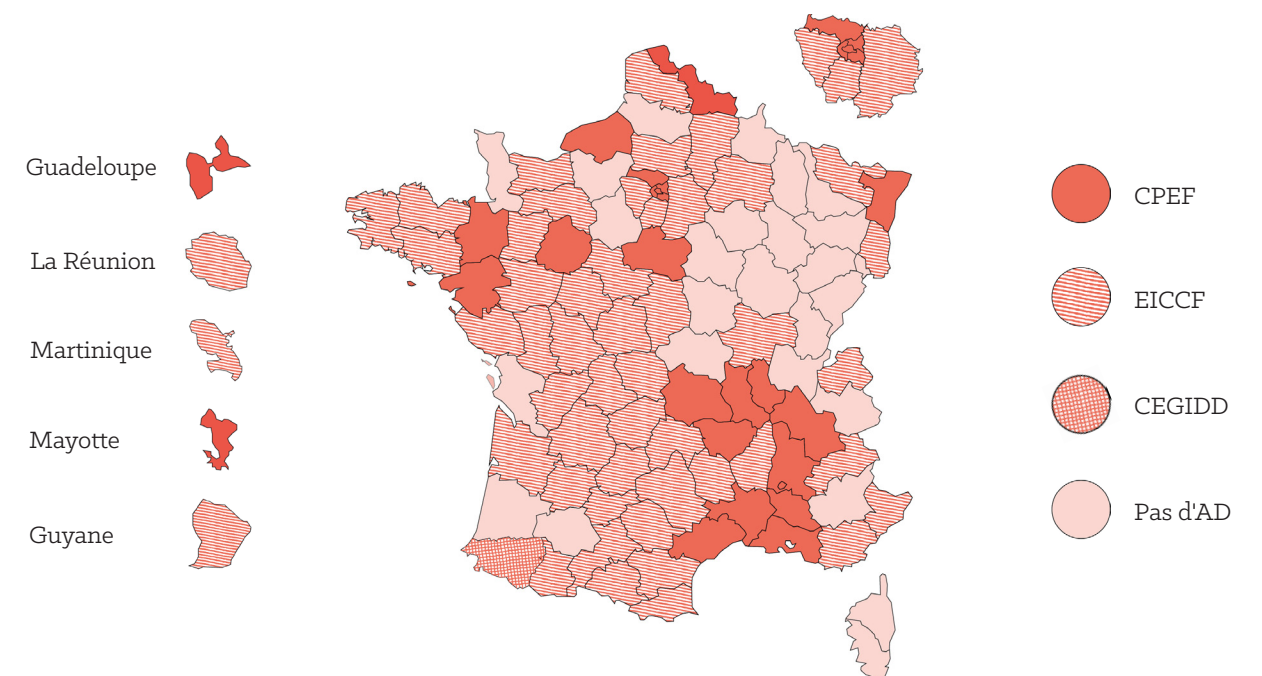


AGIR DANS LES CENTRES DU PLANNING FAMILIAL

Présent dans 71 départements de métropole et Outre-Mer, le Planning est un observatoire des réalités locales en matière de santé sexuelle et reproductive. L'accessibilité des lieux constitue l'un des enjeux principaux de nos centres, quand la puissance publique permet peu voire pas l'accès aux services. C'est pourquoi dans beaucoup de zones rurales, nous privilégions aussi « l'aller-vers » les populations, par des permanences extérieures ou des bus itinérants.

Les centres du Planning Familial possèdent plusieurs formes et agréments, médicalisés ou non, itinérants, afin de répondre à nos objectifs politiques : informer les personnes sur la santé sexuelle et reproductive, écouter, orienter quand cela est nécessaire, dépister, repérer des violences,...

Les formes des centres du Planning



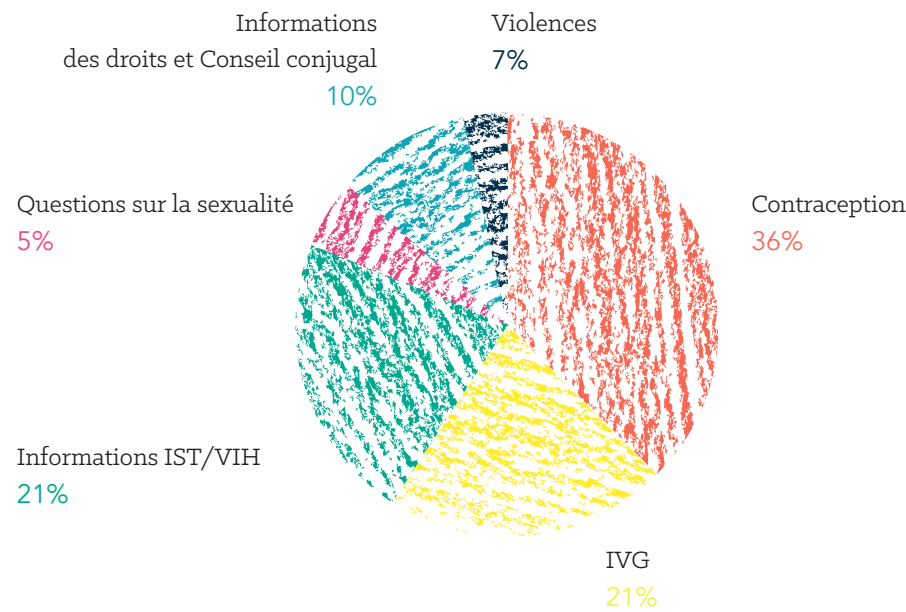
Les EVARS (Espaces de Vie affective, sexuelle et relationnelle) sont des lieux de premier recours, non médicalisés, qui proposent des services d'information, de conseil, d'écoute et d'accompagnement sur les questions de santé sexuelle et reproductive, et vie affective.

Toutes les questions, informations sur la loi, tests de grossesse peuvent y être proposées, ainsi que des séances d'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires ainsi que des formations de professionnel.les.

Les programmes, cités plus hauts, sont complètement intégrés dans ces centres. Dans le graphique ci-dessous, nous constatons que les premières demandes restent la contraception,

l'avortement et les IST/sida, ainsi que les informations sur les droits. Les questions de violences sexuelles/conjugales émergent dans le cadre de ces entretiens.

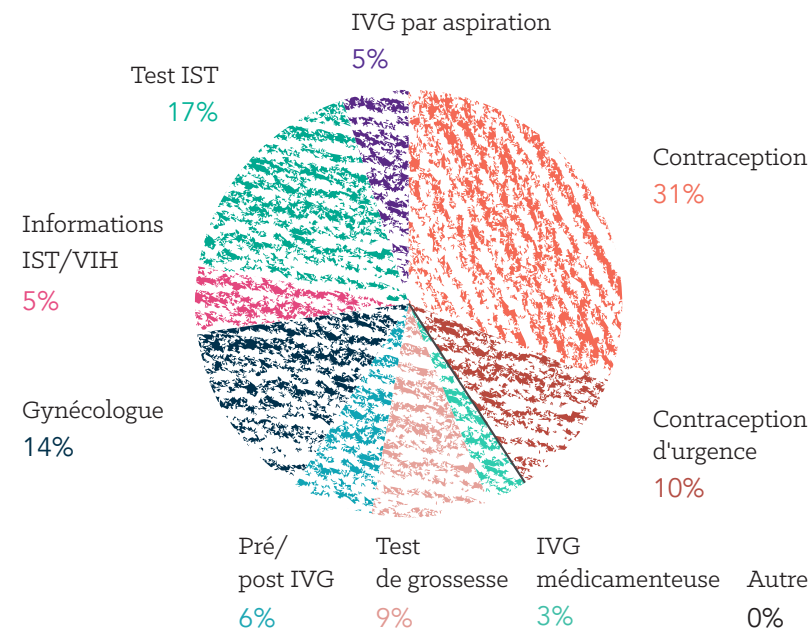
Motifs principaux de visite dans les accueils individuels



Les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), proposent des actes médicaux de contraception, dépistage et avortement. Le Cegidd de Pau conserve toutes ces mis-

sions, avec un renforcement par cet agrément de dépistage offert à toutes les personnes. Tous ces centres sont accessibles gratuitement et anonymement aux mineur.es et personnes sans papiers ou sans couverture sociale.

Motifs principaux de visite dans les accueils médicaux



Dans ces centres médicaux, comme en 2018, les prescriptions de contraceptifs restent les

principales demandes, suivies des informations et tests IST, puis des suivis gynécologiques.

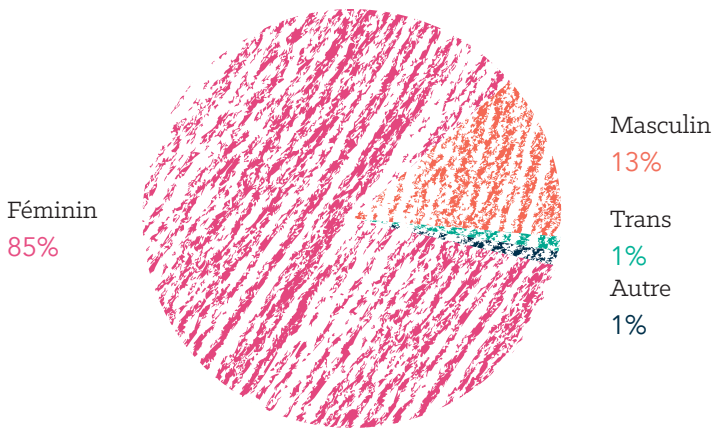


Personnes qui font vivre les centres du Planning Familial

Globalement, les chiffres des bénévoles restent stables d'une année sur l'autre et montrent que l'engagement est au cœur du Planning. Il est important de rappeler qu'en tant qu'association, nous sommes souvent confondus avec le service public et que nous avons besoin de toutes les

forces vives pour mener à bien nos actions de terrain. Non sans surprise, les bénévoles sont majoritairement des femmes cisgenres, bien que les hommes cisgenres et transgenres s'inscrivent davantage dans cet engagement féministe, pour les droits sexuels et reproductifs.

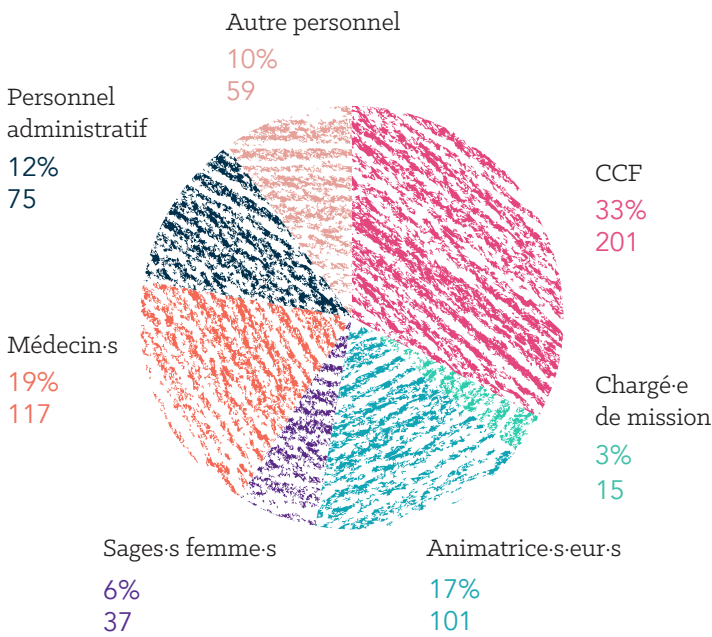
Répartition des bénévoles en fonction du genre



Les salarié·e·s, quant à elles·eux, se répartissent dans les associations locales, les fédérations principalement en tant que CCF/animatrice·eurs (Conseiller·ères conjugaux·ales et familiales), fonctions principales pour les accueils du public, entretiens, informations et prévention.

Le personnel médical arrive en second (25%). Évidemment les fonctions administratives et chargé·e·s de mission sont importantes afin de mettre en place les projets et la coordination des actions : la partie administrative des associations et la gestion étant un travail à part entière, il est parfois compliqué pour les associations de gérer les actions auprès du public et de faire des dossiers. C'est pourquoi les subventions publiques de fonctionnement doivent être renforcées.

Profils des salarié·e·s



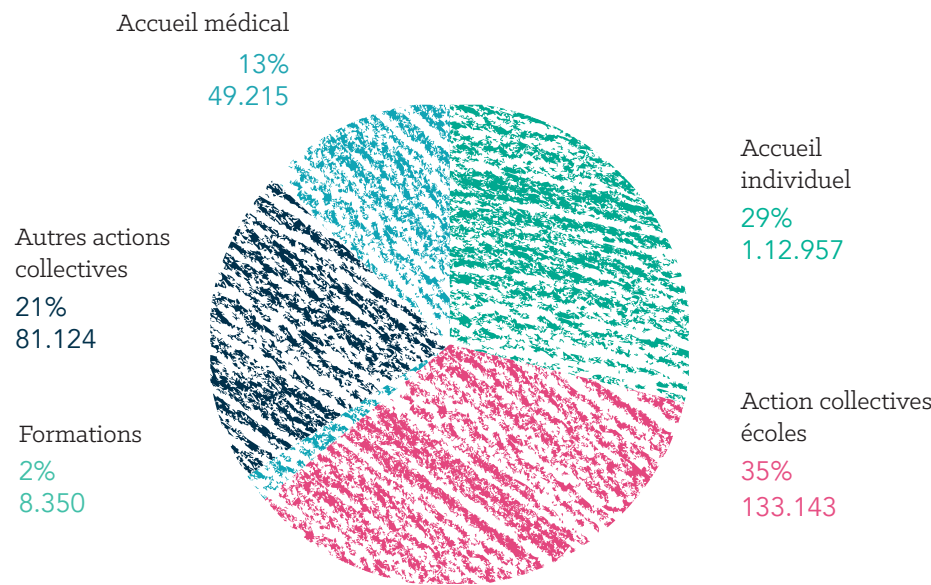


Activités des centres du Planning Familial

Les activités de terrain concernent surtout les animations scolaires, avec près de 35% des actions. Les autres activités développées dans les centres sont surtout relatives aux accueils

individuels *"hors médical"* : les personnes viennent chercher des informations, des conseils, de l'écoute pour répondre à leurs questions/besoins.

Répartition par type d'action

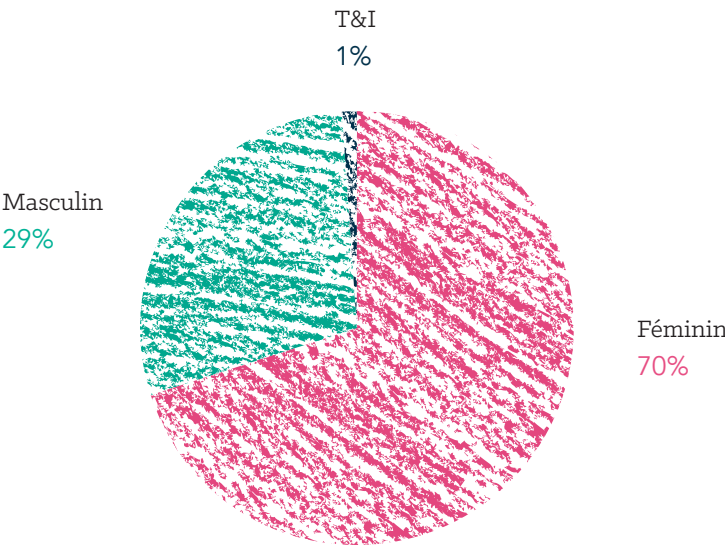


Publics

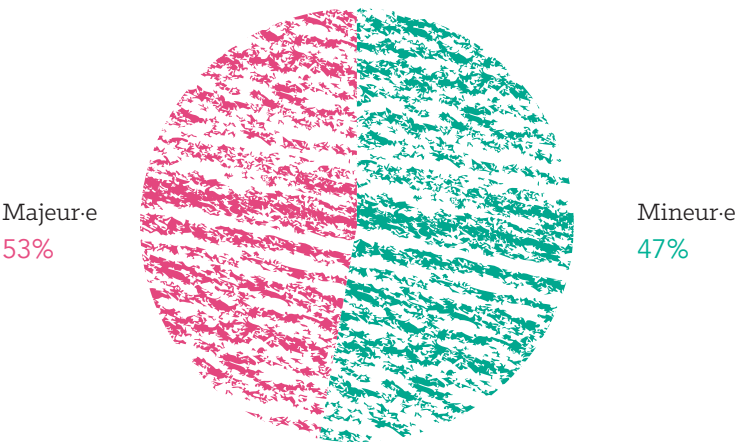
Le public est majoritairement féminin et cisgenre, quel que soit l'âge des personnes. Les personnes trans et intersexes représentent environ 2500 personnes. Cela prouve que notre accueil généraliste en matière de droits et santé sexuelle est un réel besoin sur les territoires. La grande majorité des hommes cisgenres sont rencontrés lors des animations collectives d'information, à l'extérieur des centres.

Ces actions sont souvent mixtes, ou groupes non-mixtes en deux temps. Les animations scolaires constituent notre principale activité. Toutefois, elles ne se résument pas aux seuls collèves. De l'école primaire à l'université, toutes les tranches d'âge sont touchées, même si, selon les territoires cela reste très inégal.

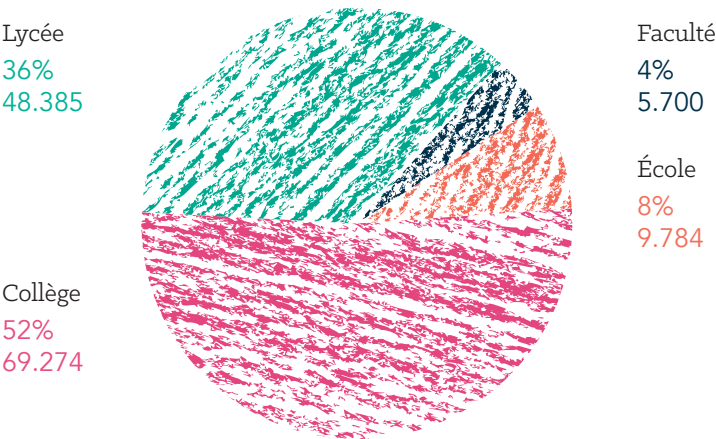
Notre public : Genre



Notre public : Âge



Répartition des bénévoles en fonction du genre





AGIR DANS L'ESPACE PUBLIC

➡ Plaidoyer national

PMA pour toutes les personnes

En 2019, le Planning s'est battu pour obtenir une loi sur l'accès à la PMA pour toutes les femmes et les personnes en capacité de procréer.

Inscrite dans la loi de bioéthique alors qu'il s'agissait d'une question d'égalité et de non-discrimination, l'accès à la PMA (procréation médicalement assistée) pour toutes les femmes est revendiqué par le Planning depuis plusieurs années. Le Planning Familial a joué un rôle fédérateur dans la création du collectif PMA comprenant des associations LGBT, des associations de parents infertiles, de mères seules, ou centrées sur la recherche des origines, et d'un collectif de juristes défendant les personnes LGBTQI. Ce collectif réunit des associations concernées par l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, célibataires ou en couple, quelle que soit leur situation sociale ou économique, leur orientation sexuelle, leur statut matrimonial ou leur identité de genre. Ensemble, nous avons travaillé un argumentaire commun, au-delà de nos divergences, notamment sur la notion d'accès aux origines, préparé des amendements, participé à des auditions par les commissions parlementaires et groupes parlementaires à l'assemblée puis au sénat, et rencontré des député-e-s.

Les points défendus sont les suivants :

- Garantir l'égalité d'accès à la PMA pour toutes,
- Assurer les mêmes conditions de prise en charge pour toutes les personnes concernées,
- Garantir une filiation qui donne les mêmes droits et les mêmes devoirs pour tous les enfants et leurs parents,
- Reconnaître pour chaque enfant le droit d'accès à des données (identifiantes ou non selon les associations) qui le concernent selon des modalités claires pour toutes les personnes concernées-parents, donneur, enfant,
- Étendre le droit commun existant à toutes les femmes qui veulent créer une famille, soit par présomption de co-maternité en cas de mariage, soit par reconnaissance. Il s'oppose à toute mention directe ou indirecte du mode de conception des enfants et du choix des

parents d'y recourir sur tout document établi par un tiers ou autorité et/ou consultable par un tiers ou autorité.

- Lutter contre le tabou de l'incapacité à procréer qui touche les parents autant que les enfants et agir en prévention des causes d'infertilité.

Le Planning Familial a défendu plus particulièrement :

- Le renforcement des structures publiques avec des services dédiés à l'AMP plutôt que celles à but lucratif permettant un véritable accès égalitaire,
- Un choix du degré de médicalisation, d'autant plus pour les couples de femmes qui ne sont pas forcément infertiles,
- La suppression de la nouvelle clause de conscience relative à l'IMG,
- Une recherche proactive sur l'infertilité com-

prenant des recherches sur des embryons non destinés à la fécondation et l'évaluation pré-implantatoire de la qualité de l'embryon, car moins de 15% des PMA aboutissent à une grossesse,

- L'importance de la formation des professionnel-le-s,
- La réalisation des campagnes en faveur du don de gamètes afin de lever les tabous et d'augmenter le stock de gamètes
- Le droit pour les personnes trans d'avoir accès à la PMA

À l'issue de la première lecture, des amendements concernant les personnes trans, la non intervention médicale sur les personnes intersexes, la recherche sur l'embryon dans un but d'amélioration des performances en PMA et l'AMP post-mortem avaient totalement été rejetés.

Certaines mentions dans la loi étaient inadap-tées :

- L'autoconservation des gamètes limitée à un âge où ce n'est déjà plus le pic de fécondité,

- La suppression du critère d'infertilité, alors que toutes PMA confondues, c'est encore la première cause de recours à cette technique.

Le sénat a refusé la prise en charge par la sécurité sociale des PMA pour les couples de lesbiennes et les femmes seules.

Le groupe de travail PF bioéthique souhaite proposer en 2020 au mouvement la réalisation d'un document numérique, ciblé sur un argumentaire scientifique dans la lutte contre les anti-choix.

En début d'année 2020, le Planning s'est mobilisé par ailleurs pour l'adoption d'une loi rétablissant l'égalité des droits entre les parents, quelle que soit leur orientation sexuelle ou identité de genre, et entre les enfants, quelque soit leur mode de conception. Le Planning Familial revendique une approche sociale - et non-biologique - de la famille et de la parentalité. Il souhaite avancer dans le débat de la multitude des formes que peut prendre une famille en dehors du modèle prôné par la tradition. C'est pourquoi le Planning restera mobilisé conformément à la motion d'orientation votée au congrès d'octobre.



Grenelle contre les violences faites aux femmes

Les violences faites aux femmes : une grande manif le 23 novembre avec le collectif Nous Toutes, et un grenelle contre les violences

Au niveau national, et dans certains comités locaux, le Planning s'est engagé dans le collectif #Noustoutes pour l'organisation de la grande manifestation contre les violences faites aux femmes, qui a eu lieu le 23 novembre. Celle-ci a été un succès, à Paris et sur beaucoup de territoires.

Nous avons décidé de participer au Grenelle contre les violences faites aux femmes, dans le comité de pilotage national et également dans divers groupes de travail, afin de proposer plusieurs revendications liées à nos activités dans nos différents centres. À ce titre, nous avons intégré les groupes éducation, handicap, Outre-mer et santé.

Le Planning Familial est un lieu d'accueil généraliste où sont repérées nombre de violences. Il accueille et accompagne les victimes mineur-e-s et majeur-e-s, que ce soit dans le cadre de dépôts de plaintes, d'espace d'écoute ou de groupes de parole. La violence étant reconnue comme un problème de santé publique majeur, il convient de suivre des pistes concrètes d'actions à tous les niveaux : en prévention primaire, secondaire et dans la prise en charge et le suivi. Les associations des territoires d'Outre-mer ont été sollicitées pour participer, à distance, au groupe de travail national. L'association de la Réunion a été partie prenante de ce travail.

Nos propositions dans le cadre du grenelle : Pour un meilleur dépistage/prévention des violences :

- La mise en place d'un questionnaire systématique simple de consultations médicales
- L'importance du rôle de la médecine du travail : prévention et campagnes d'informations
- L'importance de la médecine scolaire et du travail interdisciplinaire avec l'équipe éducative
- L'utilisation d'outils de prévention dès le plus jeune âge, comme le ProDAS ou encore "Genre et prévention des violences" proposé par le Planning dans le cadre du programme GSS.



Pour une meilleure prise en charge des victimes par :

- Une meilleure formation initiale ou/et continue en santé sexuelle et reproductive et intégrant les principes fondateurs de l'écoute non jugeante et de l'empowerment (dont les violences font partie intégrante selon la définition de l'OMS) auprès des professionnel-le-s médicaux-ales et paramédicaux-ales.
- Garantir et promouvoir des pratiques « safe » en consultation de suivi gynécologique et de médecine générale : auto-examen, consultation gynécologique avec un miroir afin de mieux connaître son corps et son fonctionnement, la première consultation n'obligeant pas systématiquement à l'examen gynécologique par exemple.

- Un accompagnement et des entretiens de femmes victimes de violences effectué avec des conseiller·ère·s conjugaux·ales et familiaux·ales.
- Quand des violences ont été évoquées, proposer et garantir un accès au dépistage des IST. Les femmes font face à un risque de contamination plus important que les hommes. En effet, en France 1/3 des nouvelles contaminations découvertes concernent des femmes.

Pour une bonne orientation :

- Un travail en réseau, avec la création d'un guide pour les professionnel·le·s de santé : avec le juridique et les lieux de prise en charge, de groupes de paroles, d'écoute afin de faciliter le travail de tout·e·s et de mieux assurer le suivi.

- Protéger les enfants doit être une priorité pour tous.es les acteurs.trices de terrain
- Un signalement médical systématique, non-nominatif, qui permettrait de mieux recenser ce phénomène sous le prisme de la santé publique, notamment auprès de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses (<https://inhesj.fr/ondrp>)
- Développer les enquêtes et liens avec la recherche, notamment via l'Observatoire national de la délinquance et des réponses, pour mieux connaître l'ampleur du phénomène, mieux mobiliser, mieux former les professionnel·le·s et lutter.
- Développer la prise en charge et les lieux pour les auteurs de violences : mieux travailler en réseau et orienter, c'est aussi permettre aux auteurs d'être suivis et accompagnés.

Campagne nationale pour le droit à l'avortement

En France, bien que l'avortement soit un droit :

- Les anti-choix prennent de plus en plus d'espace dans les médias, sur le web ou dans la rue.
- Nous entendons toujours plus de discours remettant en cause le droit à l'avortement.
- Nous accueillons toujours autant de femmes faisant face à un sentiment de culpabilité et confrontées à des difficultés pour exercer leur droit à avorter.

Le Planning a donc choisi de prendre la parole en tant qu'association féministe de terrain pour rappeler que, malgré la légalisation de l'avortement en France, il reste encore beaucoup à faire pour que ce dernier soit réellement effectif pour toutes. En s'appuyant sur des chiffres clés et des verbatims recueillis lors de nos permanences téléphoniques et physiques, nous avons mis

en exergue les éléments qui constituent des freins majeurs pour que les femmes puissent réellement exercer leurs droits librement (fermetures des centres IVG, culpabilisation de certain.es soignant.es, etc.). Cela a permis de rendre visibles les revendications du Planning Familial pour faciliter l'accès à l'avortement de toutes les femmes.

Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC)

En septembre 2018, Médecins du Monde a déposé une QPC auprès du Conseil constitutionnel, visant à contester la constitutionnalité de la loi d'avril 2016 relative au renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel et à l'accompagnement des personnes prostituées. Cette loi prévoit que les clients des personnes en situation de prostitution sont susceptibles d'être sanctionnés pénalement pour tout acte de recours à la prostitution et d'achat d'actes sexuels. Cette démarche était engagée avec la fédération Parapluie Rouge, le Strass, les Amis du bus des femmes, Cabiria, Griselidis, Paloma, AIDES, Acceptess-t et 5 personnes en situation de prostitution.

Le Planning Familial a été sollicité pour contribuer au dossier transmis au Conseil constitutionnel sous forme de témoignages complémentaires. Le Planning défend l'accès inconditionnel aux droits, aux soins et aux conditions de vivre dignement de toute personne, ce que la pénalisation des clients ne favorise en aucune façon pour les personnes prostituées. L'Etat devant sortir de la posture répressive qui est la sienne depuis trop longtemps pour jouer son rôle protecteur en garantissant aux personnes en situation de prostitution les droits sociaux communs à tous, et en mettant en place des aides réelles pour celles qui veulent sortir du système prostitutionnel. Pour le Planning Familial, cela n'empêche évidemment pas de mener un travail global contre ce système d'exploitation des êtres humains.

Notre contribution fait valoir les analyses suivantes : Loin de protéger les personnes prostituées, cette infraction les conduit

au contraire à exercer leurs activités dans des conditions bien plus précaires qui sont sources de risques graves pour leur santé et leur intégrité physique et mentale. Cela tient notamment au fait qu'en favorisant l'isolement et la clandestinité des personnes prostituées, la pénalisation du client multiplie les risques de menaces, de violences, de proxénétisme ou encore de contamination tout en restreignant d'autant l'accès aux services de soins et d'aide à la réinsertion. La pénalisation du client, en aggravant la situation de précarité dans laquelle se trouvent les personnes prostituées, les conduit non seulement à se soumettre aux conditions de leurs clients (spécialement sur l'usage du préservatif) mais également à les éloigner de lieux fréquentés, notamment par les associations, qui permettent une certaine protection. Ces retours corroborent les résultats de l'enquête menée par Médecins du monde. La pénalisation des clients n'améliore pas la situation des personnes se prostituant, elle ne les protège pas : elle isole,



précarise, appauvrit, fragilise. Pour lutter contre la prostitution, il conviendrait davantage d’offrir des alternatives aux personnes qui le souhaitent. Donner une alternative, c’est lutter contre les inégalités sociales, c’est interroger les politiques migratoires, c’est réduire la précarité, ... Ce n’est pas condamner les personnes à se cacher ni à subir des situations de violence dans le silence.

Début 2019, le Conseil constitutionnel a refusé d’abroger la pénalisation des clients prévue dans la Loi Prostitution. Depuis, 250 travailleur-se-s du sexe en France ont décidé de saisir la Cour européenne des droits de l’homme. Ces personnes sont aujourd’hui soutenues par un grand nombre d’associations qui défendent l’accès aux droits et à la santé sexuelle dont le Planning Familial.

Exemple d’actions à la Réunion : projet « Belles de nuit »

Nous voyons en moyenne entre 10 et 37 femmes, travesties et transgenres chaque vendredi soir (3 fois par mois). Le lien de confiance établi avec les personnes en situation de prostitution s’explique notamment par notre présence régulière, notre démarche d’écoute non jugeante et bienveillante.

La majorité des entretiens que nous menons se passent sur sites, mais nous effectuons également des suivis par téléphone, et au sein de notre permanence d’accueil. Certaines personnes en situation de prostitution viennent également prendre des préservatifs et faire des TRODs. En 2018, nous avons pu constater une augmentation des entretiens, qui s’est confirmée cette année. La thématique des violences est fréquemment abordée lors des maraudes : violences verbales, violences sexuelles, vols de sacs, de voitures, ... Nous proposons un accompagnement pour déposer plainte mais la peur des représailles, la demande de justification, la peur de la stigmatisation,...sont autant de freins à cette démarche.

Notre partenariat avec la Brigade Anti-Criminalité de Saint-Pierre est toujours efficient. Il leur arrive également de nous orienter des femmes victimes de violences.

Plaidoyer et présence à l’international

Droits à la santé Sexuelle et reproductive (DSSR)

Alors que des avancées majeures en faveur des droits et de la santé sexuels et reproductifs (DSSR) des femmes et des personnes LGBTQI+ ont été remises en cause dans plusieurs pays et dans les forums internationaux, Le Planning Familial a redoublé d’efforts pour défendre et promouvoir ces droits à l’échelle mondiale, à travers ses actions de terrain et de plaidoyer.

Les DSSR sont des droits humains fondamentaux indispensables pour parvenir à l’égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations liées au genre et à l’orientation sexuelle. Ils sont des pré-requis essentiels à tout développement durable des sociétés.

C’est pourquoi il est crucial d’en garantir l’accès à tout-e-s.

Mobiliser les politiques et les élu-e-s sur les enjeux internationaux relatifs aux droits des femmes et aux DSSR

Le plaidoyer du Planning a pour objectif de faire progresser les lois en faveur des DSSR, des droits des femmes et de la lutte contre toutes les formes de discriminations liées au genre et d’obtenir une augmentation des financements et de l’aide publique au développement dédiés aux droits et à la santé des femmes et des populations vulnérables.

Pour ce faire, le Planning Familial a continué à rencontrer et à informer des élu-e-s (assemblée nationale, sénat, élus locaux...) et des acteur.rice.s institutionnel-le-s clé-e-s sur les besoins non satisfaits en planification familiale existants à travers le monde. Ces rencontres ont permis de les sensibiliser afin de générer une meilleure appropriation du concept de DSSR, mais aussi des engagements pris par la France en faveur

de ces droits dans le cadre de ses différentes stratégies.

Avec des associations partenaires, l’association a contribué à l’élaboration de recommandations et a travaillé à influencer les grands documents d’orientations de la politique étrangère de la France ainsi que leurs financements, par le biais de document de positionnements ou d’auditions, notamment dans le cadre de Coordination sud ou de la coalition W7 (voir focus ci-dessous).

En tant que membre du Conseil économique, social et environnemental de la République (CESE), le Planning Familial a été rapporteur d’une étude de la délégation aux droits des femmes et à l’égalité, pour alerter sur ces menaces et mettre en lumière le risque de réversibilité qui pèse sur ces droits.



Focus sur le rapport du CESE « Les droits sexuels et reproductifs en Europe : entre menaces et progrès » du 12 novembre 2019

La délégation aux droits des femmes et à l’égalité du CESE a auditionné des personnes du domaine de la recherche, de la santé sexuelle et reproductive, de l’éducation, de l’Europe, des acteurs et actrices de terrain, des jeunes...pour faire un point d’étape européen sur les DSSR.

Son étude intitulée « Les droits sexuels et reproductifs en Europe : entre menaces et progrès » a révélé un état des lieux contrasté : des progrès réalisés et des reculs en Europe dans l’accès aux DSSR, notamment depuis la loi Veil et la conférence de Pékin en 1995. Elle souligne l’action des mouvements anti-choix européens qui promeuvent un « retour à l’ordre naturel » avec un objectif précis : faire reculer les lois qui protègent ces droits, décrédibiliser les personnes qui les défendent et influencer le débat public et les institutions.

Dans ce contexte, ce rapport esquisse des pistes de réflexion pour garantir un accès effectif à ces droits en France et en Europe. Parmi les pistes envisagées, elle réaffirme l’importance de reconnaître pleinement le statut de droits humains fondamentaux à l’échelle de l’Union européenne, d’harmoniser par le haut les droits des femmes dans le champ des droits sexuels et reproductifs entre Etats-membres de l’Union européenne, et de mieux coordonner l’action des mouvements européens promouvant les droits sexuels et reproductifs, en faveur d’une approche globale de la sexualité, incluant l’égalité entre femmes et hommes et entre toutes les personnes, notamment les personnes LGBTQI+, et la lutte contre les violences sexuelles.

À l’occasion des élections parlementaires européennes, rythmées par des relents de discours populistes remettant en cause les droits fondamentaux des femmes et des personnes

LGBTQI+, le Planning s’est mobilisé afin de réclamer une Union européenne dans laquelle toute personne, quelle que soit son identité de genre, son origine, son orientation sexuelle,

son statut administratif, pourrait mener sa vie dans une société sans violence, ni discrimination. Au sein de l'IPPF European Network, le Planning a mené une campagne de plaidoyer d'envergure pour sensibiliser les candidat·e·s de différents partis politiques et les encourager à soutenir les droits des femmes, la santé sexuelle et reproductive, l'égalité de genre et l'éducation à la sexualité dans les politiques internes et externes de l'UE. Un guide à destination des député·e·s européen·ne·s leur a également été communiqué. Il traite des prérogatives législatives et budgétaires dont ils et elles disposent pour défendre ces droits dans le cadre de leur fonction.

Suite à cette campagne, des liens privilégiés ont pu être établis avec des élu·e·s européen·ne·s de différents partis européens, afin de s'assurer que les voix les plus progressistes en matière de droits des femmes soient entendues au niveau européen.

Défendre et promouvoir les droits des femmes dans les instances internationales

Le gouvernement Français s'est engagé à faire des DSSR l'un des enjeux clefs de son action extérieure (Stratégie 2016-2020, puis 2018-2022) et s'est investi en faveur d'une diplomatie féministe. Notre mouvement s'est mobilisé pour

que ces engagements se concrétisent en actes et que le gouvernement fasse preuve d'exemplarité et porte une parole forte en faveur des DSSR dans les instances et conférences internationales. Cela est d'autant plus important qu'il existe en face une offensive des gouvernements conservateurs dans les enceintes européennes ainsi que la présence renforcée d'anti-choix formés au plaidoyer qui influencent les Etats, les institutions et les ONG.

Pour soutenir un positionnement fort de la France, le Planning a activement participé aux différents cycles de négociations onusiennes (commission sur la condition de la femme (CSW), commission sur le Développement et la population (CPD)), ainsi, qu'à de nombreux rendez-vous internationaux (conférence Women Deliver à Vancouver en juin, conférence de reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme à Lyon en octobre).

À l'occasion de la CSW, le Planning Familial a organisé avec le mouvement politique américain "She Decides" un évènement intitulé : « comment garantir un accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, condition essentielle de l'émancipation des filles et des femmes », avec la participation de deux représentantes de la jeunesse (l'une militante américaine et membre de She Decides, l'autre membre des Jeunes Militant·e·s du Planning Familial) et d'une militante de la campagne pour l'avortement en Argentine. Cet évènement a reçu le soutien de la France, de la Suède et de la République démocratique du Congo, avec la présence des ministres concernées.

À l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la conférence internationale pour la population et le développement (CIPD), lors du Sommet de Nairobi, le Planning Familial a organisé en collaboration avec Equipop et Médecins du Monde, une session officielle intitulée « DSSR en Afrique Francophone : accélérons le changement ». En 1994, les États avaient su prendre des engagements ambitieux dans le cadre de la CIPD contre la mortalité maternelle et pour l'accès à la planification, mais également poser les fondements d'une reconnaissance progressive des DSSR au niveau international. Ce sommet représentait l'occasion pour les États de renouveler leurs engagements en faveur des DSSR. Cet évènement avait quant à lui pour ambition de mettre en lumière les besoins criants de l'espace francophone, si souvent négligé par la communauté internationale,

et de relancer une dynamique partenariale dans la région. Il a pu compter sur la participation de haut représentant·e·s politiques de la France, du Bénin, du Burkina Faso et du Luxembourg,

ainsi que sur celles d'une jeune féministe du Bénin, de l'association des femmes juristes du Burkina et de l'IPPF Afrique. Près d'une centaine de personnes ont pu y assister.

Women 7

L'un des temps forts du plaidoyer international du Planning Familial aura certainement été la mobilisation autour de la présidence française du G7 en août 2019, à Biarritz. Le G7 est un évènement diplomatique annuel majeur de par son incidence sur les orientations politiques et économiques des Etats membres en matière de coopération internationale pour le développement. Cette année, la France a fait de la lutte contre les inégalités femmes-hommes une des priorités de ce G7. Afin de

s'assurer que cet affichage politique mène à des engagements concrets de la part des Etats, le Planning Familial s'est mobilisé activement dans le cadre du « Women 7 » (un groupe d'engagement qui rassemble des ONG de développement et des associations féministes françaises et internationales) pour construire un plaidoyer afin d'influencer collectivement les leaders politiques mondiaux. L'association a travaillé à établir un dialogue avec les autorités et à formuler des recommandations afin de transversaliser le genre sur chaque thématique abordée par le G7 (santé, développement, éducation, affaires étrangères, etc.) dans le cadre des rencontres dites ministérielles, destinées à préparer le sommet des chef·fe·s d'Etat. Cet évènement a également été l'occasion de porter nos deux revendications clés : l'augmentation du financement des associations féministes et la participation des militant·e·s féministes, des femmes et des filles dans les processus de décision.

Le point d'orgue de cette mobilisation a été le sommet W7, organisé à Paris le 9 mai 2019. À cette occasion, une quinzaine de féministes venant d'une dizaine de pays, ont pu remettre en main propre les recommandations officielles du W7 aux ministres de l'égalité femmes-hommes du G7. L'évènement a réuni, au siège de l'UNESCO à Paris, plus de 400 représentant·e·s de la société civile féministe des pays du G7 et de pays en développement.





À côté de cette campagne de plaidoyer, une campagne de communication féministe en français et en anglais a été mise en place, s'appuyant sur le site www.feministscount.org et les réseaux sociaux « Women 7 official ». Cette initiative a permis une sensibilisation

à plus grande échelle sur les enjeux liés à l'égalité femmes-hommes, mais également de rendre plus visibles les messages de plaidoyer à des moments-clés des processus de décision du G7 2019.

Ce G7 a abouti, entre autres, à :

- L'adoption du Pacte de Biarritz sur l'égalité entre les femmes et les hommes (dans lequel les Etats se sont engagés à adopter une ou plusieurs lois au niveau national en faveur de l'égalité),
- L'annonce de la création d'un fonds de 120 millions d'euros pour les associations féministes opérant dans les pays du Sud,
- Un soutien de plusieurs pays du G7 au fonds créée par Denis Mukwege et Nadia Murad pour soutenir les survivantes et les survivants de violences sexuelles en temps de conflit (contribution française de 6,2 millions sur 3 ans).

International Planned Parenthood Federation (IPPF)

Favoriser l'échange d'expériences et de pratiques avec des associations d'autres pays

Au niveau international, le Planning Familial a la chance de pouvoir s'appuyer sur un important réseau associatif, particulièrement au sein de l'IPPF. Ces réseaux associatifs sont autant de chaînes de solidarité que de véritables sources de savoirs et d'expertises, qui enrichissent le plaidoyer et identifient les leviers du changement.

Fortes de nos valeurs de solidarité, le Planning Familial a à cœur de soutenir les actions initiées par des organisations de femmes ici et ailleurs. L'association a poursuivi et renforcé

ses activités partenariales visant à contribuer au renforcement d'associations locales de femmes au Tchad, ou au Burkina Faso par le biais de programmes.



Le Planning Familial membre de l'IPPF

**Une Fédération internationale qui se réinvente !
IPPF is changing. By Choice. For Choice**

Fondée en 1952, l'IPPF (International Planned Parenthood Federation) est une ONG internationale qui se mobilise pour les droits sexuels et reproductifs. Elle regroupe 134 associations membres et est divisée en 6 régions (Europe et Asie Centrale – Arabe – Afrique – Asie du Sud – Asie de l'Est et du Sud-Est et Océanie – Hémisphère de l'Ouest). Elle rassemble une grande diversité d'associations travaillant dans le domaine (associations de femmes, de médecins, de chercheurs, centres de Planification Familial, etc.). Le Planning Familial en est membre depuis 1960 et a vu son accréditation renouvelée en 2019 pour 3 ans.

L'année 2019 a été une année charnière pour l'IPPF. Le Conseil de Gouvernance (CG) a lancé en mai 2019 deux réformes fondamentales, respectivement de son système de gouvernance régional et international et de son système d'allocation des ressources.

Pour superviser ces réformes, le CG a constitué deux groupes de travail pour chaque projet de réformes et un comité exécutif de trois des membres du CG auquel le Planning Familial a pu contribuer par le biais d'une militante du Planning Familial également élue au CG de l'IPPF depuis 2017. Les deux groupes de travail ont élaboré leurs propositions de réformes des systèmes de gouvernance et d'allocation des ressources à partir



de nombreuses consultations des membres et acteurs·rices de l'IPPF. Le Planning Familial a participé à l'une de ces consultations lors du Conseil Régional de l'IPPF European Network en juin 2019 à Tallinn, Estonie.

S'en est suivi en décembre dernier, la 1^{ère} assemblée générale de l'IPPF à New Delhi, en présence de tous les représentant·e·s direct·e·s des associations membres du réseau mondial. Après 2 jours d'intenses et riches débats, les projets de réformes amendés ont été votés par consensus par les associations membres. Ce vote a marqué un moment historique de changement pour l'IPPF qui vit maintenant une période transition pour implémenter ces réformes.

Plateforme ELSA (ensemble agissons contre le sida en Afrique)

Nous sommes membres de la plate-forme Elsa avec SIDACTION, SOLTHIS, Solidarité Sida et les partenaires des ces associations en Afrique francophone.

En 2019, le Planning Familial a été représenté par une de ses militant·e·s aux différents CE de la plateforme ELSA, à la sélection du concours photo 2019 ainsi qu'au recrutement des nouveaux-elles salarié·e·s.

Le Planning Familial a été en appui à la Plate forme à l'ICASA en décembre 2019 (<https://www.facebook.com/pg/Plateforme-ELSA-843936832288790/posts/>).

Le Planning a également contribué à la rédaction de la brochure de capitalisation Genre et VIH (lien : <https://f3e.asso.fr/ressource/genre-et-vih-capitalisation-de-10-ans-daccompagnement-et-de-co-construction/>)

site : <https://plateforme-elsa.org/>



©Marie Docher

Luttes féministes d'Amérique Latine

Enfin, Le Planning Familial s'est fait le relais en France des **luttes féministes d'Amérique Latine**. En effet, ces deux dernières années ont vu poindre d'importantes mobilisations de féministes, de collectifs et d'associations de femmes dénonçant les violences faites aux femmes et réclamant le droit à un avortement légal, sûr et gratuit, dans le cadre d'une campagne nationale : "*Campaña Nacional por el Derecho al Aborto Legal Seguro y Gratuito*". Le Planning Familial a activement soutenu cette campagne, notamment en la relayant sur nos réseaux sociaux et en invitant ces militant·e·s à venir parler dans nos instances françaises. Si le projet de loi déposé au Parlement en faveur de la dépénalisation a été rejeté à peu de voix d'écarts, la lutte continue car un nouveau projet de loi devrait être déposé courant 2020. La « marée verte » ne s'arrêtera plus !

Le film « *Que Sea Ley : Femmes d'Argentine* », réalisé par Juan Solanas nous plonge au cœur de cette lutte. Il dresse un portrait des féministes argentines et montre l'espoir que leur extraordinaire mobilisation a fait naître en Argentine, comme ailleurs. Le Planning est partenaire de la diffusion de ce film, avec d'autres réseaux nationaux. Il participera aux débats organisés pour faire connaître la situation des femmes qui vivent dans des pays où les lois limitent ou interdisent l'avortement.





LE PLANNING ET LA COMMUNICATION



Site internet

La sortie d'un nouveau site internet du Planning Familial a marqué l'année 2019.

Plus ergonomique, moderne et épuré, il a été entièrement repensé pour mieux répondre aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs.

"Comprendre", "agir" et "lutter" sont les 3 entrées principales du menu. Ces 3 verbes d'action caractérisent bien la nature du mouvement militant et féministe au quotidien, que ce soit dans le cadre des permanences, lors des interventions en milieu scolaire, dans la rue et même auprès des pouvoirs politiques.

Grâce à ce nouveau site, le Planning Familial pèse davantage sur la Toile, en poursuivant l'un de ses objectifs prioritaires : rendre accessible des informations fiables, inclusives et non-jugeantes en matière de santé sexuelle et sexualités. En effet, depuis son lancement le 3 juin 2019, on note une augmentation significative du nombre

de visites (de 2018 à 2019 : + 200 000 visites (+23%), soit 1,02 million sur l'année).

Parce que le Planning Familial est avant tout un vaste réseau d'associations locales, chacune des associations départementales a son propre espace dédié afin de faciliter l'orientation des publics.



L'extranet est un outil fondamental car il héberge aussi l'annuaire du mouvement, les documents

L'identité graphique a été réalisée par l'atelier Youpi et le site développé par l'agence web ecedi.

61 - Le Planning et la communication

LE CENTRE DE DOCUMENTATION CONFÉDÉRAL



Des ressources pour s'informer, se former et s'outiller

À travers son centre de documentation confédéral, le Planning Familial met à disposition de son réseau et plus largement du grand public, des informations, des outils pédagogiques et militants ainsi que des ressources documentaires, sous divers formats, sur tous les thèmes de la santé sexuelle et sur les droits des femmes.

Le centre de documentation du Planning Familial n'est pas un centre de ressources comme les autres. Son fonds, unique en son genre par son ancienneté, son importance et son accessibilité, couvre plus de 60 ans d'histoire de combats féministes. Le service est géré par deux salariées et deux bénévoles. Il est ouvert à tous sur rendez-

vous. Le prêt de documents est gratuit pour les adhérent-e-s de l'association (437 prêts en 2019). Le fonds a augmenté de 2,30%.

Les demandes d'ouvrages en service de presse continuent d'être honorées dans une belle proportion : les différentes maisons d'édition à qui nous adressons nos souhaits sont souvent

ravies de participer à l'activité de l'association en offrant leurs ouvrages au centre de ressources. Sur les 584 acquisitions de 2019, 66 le sont en service de presse.

Le fonds est en grande partie composé de livres, mais aussi de revues, d'affiches, de vidéos, de brochures,... le tout référencé dans une base de données accessible en ligne :

<http://documentation.planning-familial.org>



Principales actions

À l’instar des années précédentes, l’activité documentaire a représenté en 2019 la majeure partie du temps de travail : veille, indexation, recherches, réalisation de produits documentaires, diffusion d’informations...

Néanmoins, le centre de documentation s’intéresse et participe également aux différentes activités du mouvement. Depuis 2017, il participe ainsi à la gestion des archives du mouvement. Après la mise en place d’une feuille de route, le don des archives confédérales aux Archives du Féminisme et la participation au colloque international « Les féministes et leurs archives (1968-2018) : Militantisme, mémoire et recherche » en 2018, les membres du groupe de travail « Archives » ont réalisé un cahier de procédures pour aider les AD qui souhaiteraient s’occuper du traitement de leurs archives.

Au printemps 2019, le MuCEM (Musée des civilisations de l’Europe et de la Méditerranée, basé à Marseille) nous a contacté pour la mise en place d’échanges de pratiques, d’ateliers et d’une exposition autour des thématiques « archives, documentation et muséologie », en collaboration avec le Planning Familial de Marseille et le CIDFF (Centre national d’information des droits des femmes et de la famille) marseillais. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu, mais l’action débutera en 2020.

Le centre de documentation continue également d’organiser des soirées-débats autour d’un livre. En 2019, nous avons reçu Lili Shon pour «Vagin Tonic», une BD décontractée sur l’anatomie féminine, une autre façon de parler de santé sexuelle !

En plus de la fonction d’édition et de diffusion, l’équipe de la documentation participe à l’élaboration d’outils pédagogiques. Ont vu le jour en 2019 « la mallette contraception » réalisée à partir de l’impression 3D, ainsi que « la chatte en mousse », un véritable outil d’anatomie dite féminine, conçue en 3D comme un puzzle. Ces outils seront diffusés au sein du mouvement en 2020.

La documentation participe également activement aux différents programmes d’activités de l’association. Nous réalisons notamment les newsletters des programmes « Handicap et Alors ? » et « Genre et Santé Sexuelle ». Les documents publics de ces programmes sont maintenant tous saisis dans la base de données.



Production et diffusion de ressources pédagogiques et militantes

En 2019, le centre de documentation a produit et diffusé une multitude de ressources :

- Un “*position paper*” sur les violences
- La mise à jour des supports du programme « *Handicap et Alors ?* »
- Un 4-pages sur les transidentités et sur l’université populaire, Rennes 2018
- La mise à jour des supports des campagnes « *Bénévolat* »
- Une série de 6 clips vidéos sur des sujets clés portés par Planning Familial : l’avortement, la contraception, l’éducation à la sexualité, les violences, LGBTQI+ et IST/sida
- Les supports de la campagne « *l’avortement est un droit fondamental* »
- Une brochure de présentation des associations des DROM
- L’affiche « *Les violences, en parler c’est possible* »
- Un manuel illustré d’anatomie génitale : « *Nos sexes sont politiques* »

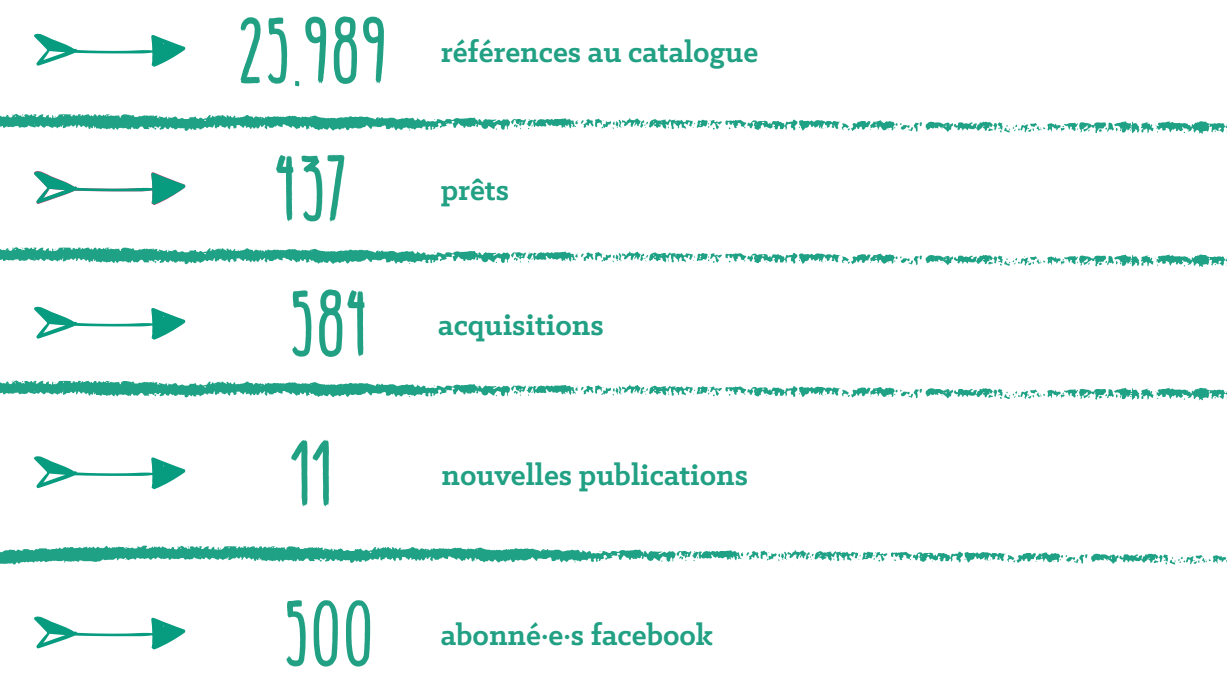


Autres productions documentaires réalisées par le centre de documentation confédéral à destination du réseau :

- Revues de presses hebdomadaires (nationale et internationale)
- Mise à jour des documents suivants :
 - Tableau comparatif des législations sur l'avortement dans l'Union Européenne
 - Glossaire de sigles en France et à l'international (français et anglais)

- L'avortement dans l'Union Européenne
- Bibliographie sur la littérature de jeunesse
- Focus « *avortement dans le monde* », « *avortement en France* » et « *contraception en France et dans le monde* »
- Sitothèque des ressources en langues étrangères
- Les chiffres-clés sur les violences dans le monde

Encart sur les chiffres clés de la doc





ON LUTTERA
TANT QU'IL
LE FAUDRA !

#LibresDeNosChoix #PMAPourToutes

Lorsque l'IVG et la contraception étaient interdites, les femmes se sont organisées et ont lutté pour le droit de pouvoir disposer librement de leur corps. IVG, contraception... PMA, même combat !

PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Cette fin d'année 2019 s'inscrit dans une revendication de la société française demandant plus de justice sociale, de démocratie, d'égalité et un accès aux droits pour tout-e-s.

Le contexte actuel de réformes publiques qui fragilisent nos droits et précarisent les personnes, nous appelle à une vigilance constante pour la défense des droits humains notamment des droits sexuels et reproductifs.

La crise sanitaire provoquée par la pandémie de la COVID-19 confirme plus que jamais les paroles de Simone de Beauvoir :

“N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.”

Notre Congrès a fixé les orientations stratégiques pour les trois ans à venir.

Trois axes nous guideront : le renforcement interne du mouvement, l'accès aux droits et à la santé sexuels et reproductifs et le développement de notre plaidoyer en France et à l'international.

Nous voulons un mouvement dont la composition reflète la société, ancré au niveau local comme régional.

Nous voulons un accès aux droits et à la santé sexuels adaptés aux besoins des personnes dans leur diversité, dans une démarche féministe et d'éducation populaire.

Nous sommes partie prenante d'une transformation sociale car nous sommes un mouvement politique et de terrain, où chacun-e peut être libre de faire ses propres choix dans une société que nous voudrions sans discrimination ni violence .

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes confiné-e-s et réfléchissons collectivement au **“monde d'après”**. Face à cette crise sanitaire, sociale et économique, nous nous opposons à l'utilisation de l'austérité comme réponse aux maux de notre société. Celle-ci précarise les personnes au nom de la macro-économie capitaliste et met à mal les droits sociaux. La crise sanitaire a remis en question l'ordre établi. Cela doit être saisi comme une opportunité pour **réinventer un nouvel ordre social qui prend en compte la crise climatique et environnementale, la lutte contre les inégalités sociales et économiques et la défense des droits humains dans une démarche inclusive, participative, démocratique et féministe.**



le planning
familial

Confédération nationale du Planning Familial
4 square Saint-Irénée
75011 Paris

www.planning-familial.org